

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Redaction Administration: 43 RUE ST-VINCENT, TELEPHONE: Main 7461

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

JUIFS ET PROTESTANTS A LA COMMISSION SCOLAIRE DISSIDENTE

L'un des problèmes du Montréal de demain

La Gazette annonce ce matin une candidature qui ne surprendra aucun esprit clairvoyant mais qui appelle l'attention sur un état de choses fort intéressant.

On sait en effet qu'une partie des commissaires — catholiques et dissidents — sont désignés par le conseil municipal et qu'un certain nombre de ces délégués devront être remplacés d'ici quelques mois au plus tard.

Les enfants juifs représentent plus de cinquante pour cent de la population scolaire des écoles dissidentes, dit M. Blumenthal.

Si les enfants juifs quittaient les écoles dites protestantes, ajoutent-ils, certaines classes ne pourraient même être ouvertes.

Nous ignorons si les chiffres de M. Blumenthal sont absolument exacts — nous avons précédemment entendu fixer à quarante pour cent la proportion des élèves juifs — mais il est certain que la population scolaire israélite est déjà fort considérable et qu'elle augmente proportionnellement beaucoup plus vite que la population protestante.

Il se prépare ainsi des difficultés — et peut-être un conflit — qui préoccupent depuis longtemps les têtes dirigeantes du monde protestant et juif.

Car la candidature de M. Blumenthal n'est pas simplement l'expression d'une ambition personnelle; c'est l'affirmation de la volonté des Juifs montréalais de prendre une part effective à la direction des écoles dissidentes.

Tant que ces écoles n'ont été fréquentées que par des protestants de confessions différentes, on a pu y maintenir une atmosphère religieuse dont s'accoutumaient à peu près tous les parents.

Il est impossible que les protestants qui ont conservé des traditions chrétiennes un peu profondes et qui croient à la nécessité d'un certain enseignement religieux dans l'école publique tombent d'accord, sur la forme et le fond de cet enseignement, avec les Juifs qui nient la divinité du Christ et l'essence même du christianisme.

De deux choses l'une: ou les écoles garderont un certain caractère chrétien et alors on peut s'attendre à de vives protestations de la part des Juifs à qui personne ne refusera le don de crier très fort lorsqu'ils sont ou se croient blessés; ou l'école se dépouillera de toute trace, de toute apparence chrétienne, et que feront les protestants croyants?

Nous indiquons là les termes extrêmes, mais nécessaires au problème. Il faudra tôt ou tard que les directeurs des écoles dissidentes choisissent entre ces deux formules. En attendant, nous assisterons à toute une série de petits conflits à propos du choix des livres et des professeurs, des congés religieux, etc.

Il est déjà né de cette opposition d'intérêts et de principes des aigreurs dont l'on a pu retrouver la trace jusque dans la dernière campagne municipale. Nous pouvons citer à ce propos un incident typique.

L'un de nos amis, partisan de M. Stephens, recevait quelques jours avant l'élection la visite d'un Israélite influent. — Je vais voter pour M. Martin, dit l'Israélite, au cours d'une conversation d'affaires, et beaucoup de Juifs feront comme moi.

— Connaissez-vous M. Martin? interrogea notre ami. — Non. — Me permettez-vous alors de vous demander le motif de votre attitude? — C'est que, reprit l'Israélite, les Anglais protestants ne se conduisent pas gentiment à notre égard dans les questions scolaires, et nous croyons qu'il est temps de leur donner une leçon. Et comme le seul moyen de les atteindre, c'est de voter pour Martin, nous voterons pour Martin.

L'incident n'est-il pas révélateur? La solution la plus loyale de l'imbroglio, ce serait sans doute l'extension de notre système scolaire et son adaptation aux conditions nouvelles. Nous avons voulu, essentiellement, assurer à la minorité le droit de faire instruire ses enfants suivant ses désirs.

Comme il n'y avait en ce temps-là qu'une minorité religieuse, nous n'avons prévu que deux catégories d'écoles: écoles de majorité, pour les catholiques ou les protestants suivant le cas, écoles de minorité, pour les dissidents. Puisqu'une troisième minorité importante s'est constituée, il ne serait que juste de lui fournir le moyen de profiter du principe général de liberté qui est à la base de notre loi.

Mais l'extrême difficulté viendra précisément du fait que les Juifs ne veulent pas, croyons-nous, d'écoles séparées. Un autre de nos amis a eu récemment l'occasion de faire à ce propos une expérience très concluante. Parlant devant un auditoire juif fort mêlé, il put constater entre ses auditeurs des divergences de sentiment radicales. Les uns étaient sionistes, les autres internationalistes; certains se réclamaient du judaïsme orthodoxe, d'autres du judaïsme réformé, d'autres encore s'affirmaient athées. Des anarchistes, des socialistes révolutionnaires voisinaient avec des capitalistes. Mais, quand il en vint à parler de la possibilité d'instituer ici un régime scolaire spécial aux Juifs, la clameur fut unanime: Nous n'en voulons pas!

S'ils n'en veulent pas, il est clair qu'ils ne voudront pas non plus d'une école à tendances chrétiennes; et alors, à moins que les protestants ne consentent à laisser déchristianiser leurs écoles, c'est la guerre, plus ou moins ouverte, mais inévitable.

La candidature Blumenthal appelle également l'attention sur le mode de recrutement des deux commissions scolaires et sur les surprises qu'il peut réserver. D'après la pratique habituelle, la minorité et la majorité religieuses choisissent chacune leurs représentants dans les deux commissions scolaires, et ce choix est ratifié par l'ensemble du conseil; mais ce n'est là que le fait d'une convention amicale. Théoriquement, tous les électeurs peuvent intervenir dans le choix de tous les commissaires, et l'on aperçoit tout de suite les conséquences possibles de cet état de choses.

Le conseil municipal actuel se compose de trente-et-un électeurs, dont cinq protestants et deux Juifs. La majorité catholique pourrait, si elle le voulait, choisir les représentants de la minorité contre le vœu de la majeure partie des membres de cette minorité. D'autre part, il suffirait aux cinq protestants et aux deux Juifs de s'assurer le concours de neuf catholiques pour imposer aux quinze autres électeurs catholiques des commissaires dont ils ne voudraient pas.

Qui nous dit qu'un jour ou l'autre, les intérêts personnels et d'habileté manoeuvrés intervenant, il ne se produira point de combinaisons de cette espèce? Et c'est une perspective que ne doivent pas perdre de vue ceux qui s'intéressent au bon fonctionnement de nos écoles et à la refonte possible des deux commissions.

Omer HEROUX.

BILLET DU SOIR.

STEPHENS EST MORT VIVE MARTIN!

Le profil de notre nouveau maire se détache sur fond sépia au beau milieu du musée des horreurs de la Presse.

La Presse, on le voit, ne garde pas rancune à M. Martin de sa victoire. Jamais on n'a vu plus belle perleuse, M. Stephens est mort, vive M. Martin!

Vraiment notre ancienne voisine de la rue Saint-Jacques est le Talleyrand du journalisme, non pas un Talleyrand qui prépare les chutes de régimes, mais un Talleyrand qui se soumet à celles qu'il n'a pas voulues; et c'est encore d'une diplomatie beaucoup plus souple. On a la fidélité qu'on peut; la Presse, elle, a la fidélité du succès. Ce n'est pas pour des prunes que l'on a inventé le "nae victis" ! D'ailleurs, sans notre régime qui est idiot, — car il nous force d'opter entre deux candidats, pendant les élections, — jamais la Presse ne serait dans l'embarras.

Mais, il y a plus fort qu'elle: témoin le bonhomme qui allait de porte en porte, pendant la campagne, "cabaler" pour M. Martin. Il a tout intérêt à être bien avec le maire actuel pour faire marcher ses petites affaires. Aux premiers résultats du scrutin, MM. Stephens et Martin semblaient avoir des chances égales. Cependant, mon homme paraissait tranquille comme un poisson dans l'eau laurientienne.

Je lui confiai: "Et si votre homme était battu?" — "Oh, mon cher, me répondit-il, si vous saviez comme ça m'est égal; on prend ses petites précautions, je n'ai pas signé le bulletin de Martin... mais j'ai signé celui de Stephens."

N'est-ce pas que la Presse était enfoncée? NEMO.

POUR LE FRANÇAIS

On est revenu à l'ancien système au buffet de la gare Bonaventure; on ne sait pas ce que c'est que du beurre, du pain, du bœuf ou des gâteaux, etc. Il faut tout demander en anglais ou l'on vous fait des yeux qui affirment l'ignorance la plus complète de notre langue.

Ce mépris entêté du français dans un endroit public justifierait une dénonciation violente si elle n'était un peu beaucoup la faute des nôtres.

A force d'instances nous avons réussi à faire employer là une jeune fille parlant également bien le français et l'anglais. Elle nous disait elle-même qu'elle devait sa position aux journaux qui avaient réclamé du français au buffet. Si on l'a remplacée par une autre qui ne comprend pas un mot de français, c'est que les trois-quarts des nôtres qui vont manger là n'ont pas eu assez d'esprit pour se faire servir en français. Et voilà comment, par oubli ou par sottise, on prive les nôtres de maints avantages.

Vendredi dernier, des Canadiens-français s'attaquaient dans la voiture réfectoire de l'intercolonial portant le nom de "Frontenac". Un garçon présentait aussitôt le menu.

— Vous n'avez pas de soupe maigre? demanda l'un d'eux. — I don't talk french, répondit plutôt sèchement le garçon.

Bien, se dit l'autre, c'est le temps d'insister; et il commanda un diner tout en français. Le garçon revint, regarda la liste, fit une mine rébarbative et passa. Le chef, qui devinait quelque chose d'anormal, interrogea le garçon, et l'on entendit celui-ci répondre: "That man speak french."

Et le chef qui n'en savait pas plus long que son aide, regagna son poste, l'air indigné. Le garçon revint voir la liste de nouveau, la passa à un convive de ses connaissances qu'il savait parler les deux langues. Celui-ci hésita, puis prenant pitié du pauvre ignorant, il lui dit finalement qu'on demandait du pain, du beurre, du blé-d'inde, un fromage et du café. Le garçon au service de l'Etat ne savait même pas ce que nos enfants de six à sept ans peuvent vous dire sans difficulté. Et il est bien évident que pas un de ses compagnons n'était plus au fait que lui. On imaginait le plaisir qu'éprouverait un petit Canadien d'une quinzaine d'années à narguer dans l'une ou l'autre langue l'ignorance de ces

spécimens de l'élément supérieur. Et ces spécimens représentent bien la moyenne de leurs compatriotes. Les bureaux publics d'Ottawa sont pleins de fonctionnaires totalement ignorants de l'une des deux langues officielles de leur pays.

On ne rencontre pas tant d'étroitesse en Angleterre, nos négociants le savent. Nous avons justement sous les yeux un calendrier de poche de la maison Huntley et Palmers, fabricants de biscuits de Londres, tout en français et en excellent français. Ces Anglais d'Angleterre ne soupçonnent évidemment pas qu'en utilisant le français, ils compromettent la sécurité de l'Empire.

Jean DUMONT.

LES CONFERENCES DU "DEVOIR"

M. EDOUARD MONTPETIT PRESIDENT DE LA REUNION DU 21 AVRIL

M. Edouard Montpéit, le distingué professeur de Laval, nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de la conférence que le R. P. Van Oost donera mardi soir prochain, au Monument National, sous les auspices du Devoir.

Le R. P. Van Oost parlera ainsi que nous l'avons déjà annoncé, de la Mongolie et des Mongols au milieu desquels il a passé plus de dix années. L'entrée de la séance sera gratuite et les dames sont spécialement invitées.

Les sièges d'orchestre et les baïonnettes réservés pour couvrir les frais inévitables de la réunion, sont en vente aux bureaux du Devoir, 43 rue Saint-Vincent, et à la librairie Langevin et L'Archevêque, 161, rue Saint-Denis.

LE DENIER NATIONAL

Demain, de par toute la cité ensoleillée, radiieuse, on fête le "Denier National" au bénéfice de nos grandes œuvres de charité. Ce "Tag Day" préparé par les soins de la F.N.S.J.B., sous l'entendue direction de Mme T.-C. Lemaire, est une oeuvre nationale qu'il faut encourager de toutes nos générosités. Que demain le plus charmant accueil soit fait aux charmantes vendeuses qui vous décoreront du joli "tag" et vous prieront, au nom des malheureux et des abandonnés, de vous montrer bienveillants, de prouver que la ville de Montréal aime et protège ses oeuvres. Au cas de pluie, la fête sera remise au lendemain.

Unissons-nous pour faire du "Denier National" le triomphe de la charité! (Communiqué).

"FRENCH AND ENGLISH"

LE TIRAGE EST EPUISE

Le troisième tirage de French and English est complètement épuisé. Cinq mille exemplaires de cette brochure ont été enlevés en quelques semaines et nous devons tous les jours refuser des commandes. French and English ne devant pas être réimprimé, nous tenons à en prévenir nos lecteurs.

UN ROMAN PAR MOIS

On trouvera en page 2 le troisième coupon dont la série de six donnera droit, avec 3 sous à nos bureaux, ou bien en y ajoutant 6 sous par la poste, à un exemplaire de notre troisième roman mensuel, NOTRE FRONTIERE, par M. Paulin Comtat.

M. BOURASSA

Notre directeur s'embarquera pour l'Angleterre vers le milieu de la semaine prochaine. Il y fera un séjour de plusieurs semaines et nous adressera une série de lettres sur la politique anglaise.

LA REPRISE DE LA SESSION

Ottawa, 15. — La Chambre des Communes reprend ses travaux cet après-midi à trois heures. Quelque temps avant cela, le ministre aura reçu la délégation nombreuse venue de Montréal et de toutes les parties du pays pour demander la construction du canal de la Baie Georgienne. A trois heures, après que le ministre aura disposé de cette délégation, les discours recommenceront, sur le débat à propos du budget. M. Carroll, du Cap-Breton, aura la parole le premier, aujourd'hui, car il a demandé l'ajournement du débat, mercredi dernier.

On ignore encore au juste la portée de l'amendement que la gauche proposera, pendant ce débat. A droite, on pense que cet amendement aura trait à l'entrée, libre de droits, au pays, des produits alimentaires étrangers ou à la détaxe complète des machines aratoires. La gauche ne semble pas encore tout à fait décidée, mais l'opinion générale est qu'il y aura un amendement de ce genre.

Le débat sur le budget, d'après les apparences, va se prolonger jusque vers la fin de la semaine prochaine. Quand la Chambre en aura disposé, elle étudiera différentes mesures du ministère. Il se pourrait que, vu la détermination apparente des deux partis de clore la session à la fin de mai, le ministre soit contraint de remettre à une autre session l'adoption finale de certains projets de lois, ainsi les trois bills pourvoyant à la nomination de 9 nouveaux sénateurs pour les provinces de l'Ouest, et le projet de loi relatif aux caisses coopératives de crédit rural, dont M. Meighen est le parrain et que la Chambre devait étudier à cette session-ci. Il est certain, par ailleurs, que la session ne se clora pas sans que les députés aient décidé la question de l'assistance financière au Nord-Canadien. Il n'y aura rien de décidé à ce propos, par les Communes, avant deux ou trois autres semaines. Car M. Borden, qui ne sera pas de retour au parlement avant le mardi prochain, 20, saisira lui-même la Chambre d'un projet de loi à ce propos sans l'avoir exposé au préalable à ses partisans, dans une réunion secrète, qu'on ne croit pas devoir être tenue avant les derniers jours d'avril. La rumeur veut, à l'heure présente, que le Nord-Canadien offre au ministère des finances, en garantie de l'assistance que celui-ci consentirait à lui donner, 51 pour cent de son capital-actions ordinaire. Le comité auxiliaire, composé de quelques ministres, qui doit aviser le ministre à propos des conditions de cette opération, a formulé certaines conclusions qu'il portera à la connaissance de M. Borden la semaine prochaine, ajoute cette rumeur. Et, une fois la Chambre engagée dans un débat à propos de cette assistance financière au Nord-Canadien, il se pourrait que ce débat durât une dizaine de jours. Si l'on joint à cela le temps que la Chambre emploiera à discuter le bill du remaniement des comtés, ainsi qu'à la discussion d'un bill autorisant une garantie d'une vingtaine de millions au Grand-Tronc-Pacifique, et enfin, le temps que les Communes donneront au vote des prévisions budgétaires pour 1914-15, et à l'étude de divers projets de lois, — ainsi la refonte de la loi des chemins de fer, — il est certain que le parlement aura de l'ouvrage pendant un gros mois, à compter de la clôture du débat sur le budget. Il serait donc osé de prédire que le parlement terminera ses travaux et ses discours avant les derniers jours de mai. On fixe déjà, en certains quartiers, la date de la prorogation au samedi, 23 mai; mais l'on estime généralement qu'elle n'aura pas lieu avant le samedi suivant, 30 mai. Et nos députés y seront encore allés rondement si la prorogation a lieu ce jour-là, car il leur reste encore beaucoup d'ouvrage à abattre pour épouser le feuillet des mesures ministérielles. Il est vrai que, sauf la refonte de la loi des chemins de fer, le projet de loi du remaniement, l'assistance financière à donner au Nord-Canadien et au Grand-Tronc-Pacifique et le vote de sept-douzièmes de budget de 1914-1915, il ne reste à l'ordre-du-jour que des projets de lois d'importance secondaire.

LE TRES HONORE FRERE AMEDEE APOTRE, EDUCATEUR ET PATRIOTE

Le supérieur-général de l'Institution des Frères de la Charité est actuellement à Montréal

UNE INTERVIEW

L'Ecole de Réforme tenue par les Frères de la Charité, rue Demontigny, n'avait pas ce matin l'air austère et l'aspect sévère que l'on prête généralement aux maisons de correction.

Bien au contraire, chez les élèves comme chez les maîtres, c'était une joyeuse et bruyante activité; et certes, on avait raison de se réjouir ainsi, car non seulement pour les Frères de la Charité, mais pour toute institution, c'est un grand honneur que de donner l'hospitalité à un personnage comme le Très Honoré Frère Amédée, supérieur général de la Congrégation des Frères de la Charité.

En effet, ce vénérable religieux qui, pour la dix-septième fois, vient revoir nos rives canadiennes, à l'unique distinction d'être, depuis trente-huit ans consécutifs, à la tête de sa congrégation; et sur sa poitrine brillent une douzaine de décorations qui témoignent de la reconnaissance que les souverains et les gouvernements sont forcés de manifester aux grands éducateurs et aux apôtres de la jeunesse.

Quand, ce matin, nous sollicitâmes l'honneur de causer pendant quelques minutes avec l'illustre religieux, on nous apprenait que le Frère Amédée est retenu au lit par une assez sérieuse indisposition; et ce fut le Révérend Frère Philémon, son premier assistant, venu de Belgique avec lui, et qui fut pendant huit années provincial de la Congrégation au Canada, qui voulut bien, pour nos lecteurs, être l'interprète de son supérieur.

A 70 ans, entreprendre un aussi long voyage, c'est de l'imprudence, disons-nous au Frère Philémon. Notre bon Père Amédée est cependant suffisamment vigoureux pour endurer ses longues courses; mais cette fois la traversée a été beaucoup plus rude que d'habitude, et plutôt que de se reposer plus longtemps à notre maison de Boston, notre supérieur a préféré venir immédiatement revoir la plus vieille maison de notre congrégation au Canada.

Au moins, on lui permettra de se reposer pendant quelque temps au Canada? — Mais non, car dans quinze jours il nous faut retourner en Belgique; car à peine débarqués en Amérique nous recevons la nouvelle que le supérieur de notre congrégation au Congo venait d'arriver à Grand et comme il lui faut recevoir des instructions du supérieur général, avant de retourner en Afrique pour le mois de juin, il ne nous reste que quelques jours à notre disposition. D'ailleurs vous savez que nous avons les élections générales en Belgique au mois de mai; et un événement comme celui-ci, ajouté en souvenir au Frère Philémon, sans la présence du Père Amédée parmi ses compatriotes belges, c'est une chose qui ne s'est pas encore vue.

— En effet, mon révérend Frère, si nous en jugeons par le nombre de décorations dont les souverains ont honoré votre supérieur, nous devons conclure que le Père Amédée exerce partout une immense influence comme éducateur et réformateur de la jeunesse.

— Le gouvernement belge reconnaît l'expérience et le dévouement de notre supérieur et c'est pourquoi le ministre de la justice est en relations constantes avec le Père Amédée en ce qui concerne la réforme de la jeunesse et le traitement des aliénés en même temps que l'enseignement que l'on donne aux aveugles et aux sourds-muets.

— Votre congrégation s'occupe donc également des aveugles et des sourds-muets? — Nous possédons en Belgique deux instituts royaux pour les aveugles et les sourds-muets; nous avons aussi le monopole en Belgique, du soin des aliénés. Notre supérieur général a pris part à plusieurs congrès avant pour but le développement de l'instruction et surtout l'amélioration du sort des sourds-muets et des aveugles. Ce fut lui qui présida le congrès de Bruxelles en 1903 et celui du Caire en 1910. Il est actuellement le président du comité permanent de ces congrès.

— Notre supérieur général a aussi introduit en Belgique l'institution des cours pour les "Jeunes" Délinquants dont les règlements sont greffés sur ceux élaborés par le juge Lindsay, des Etats-Unis, à l'exception de quelques modifications qui permettent de les adapter aux délinquants de croyance catholique.

— Nous comptons déjà trois de ces instituts en Belgique et c'est notre intention d'en établir d'autres ailleurs.

— Nous causons pendant quelque temps des méthodes d'enseignement en usage en Belgique et nous demandons au Frère Philémon si elles diffèrent de beaucoup avec les nôtres.

— Les huit années que j'ai passées ici et mon long séjour en Belgique, nous répond le Frère Philémon, m'ont permis en effet de faire une constatation, c'est que le programme de l'enseignement primaire dans votre province est aussi parfait que celui que nous avons en Belgique.

— Il y a une différence cependant et cette différence se trouve dans la formation des professeurs qui chez nous est plus pratique ou plus avancée qu'ici. Les méthodes d'enseignement varient peut-être un peu par suite probablement de la formation toute spéciale que l'on donne à nos instituteurs là-bas.

— Il y a quelques minutes, vous me parliez de vos institutions du Congo. Mais ces Congolais qu'on nous représente comme une population à moitié civilisée se montrent-ils accessibles à l'enseignement? — Oui, et c'est pour cette raison que nous avons préparé des institutions toute spéciales pour eux. Nous possédons au Congo, une école professionnelle et une école pour les "fils de chefs". Cette dernière institution, — c'est en réalité un pensionnat — est fréquentée exclusivement par les fils de chefs de tribu et subventionnée par le gouvernement belge qui se rend compte évidemment de l'importance qu'il y a d'inculquer aux dirigeants congolais des principes d'éducation, de religion et de soumission aux lois. Les élèves de notre pensionnat ne quittent l'institution que lorsqu'ils sont en mesure de pouvoir succéder à leurs pères comme chefs de tribus.

Neuf heures approchent. C'est l'heure où l'on va célébrer une grand-messe solennelle pour appeler les bénédictions de Dieu sur le vénérable visiteur, à l'occasion du cinquantième de sa profession religieuse.

A l'heure de la cloche les cinq cents élèves de l'institution accomplent de tous les coins de la vaste cour, se placent en rangs, silencieusement et se rendent à la chapelle en compagnie des religieux.

À l'occasion du passage à Montréal du Très Révérend Frère Amédée, nos lecteurs liront avec intérêt quelques notes biographiques sur l'illustre religieux et quelques statistiques sur l'Institut qu'il dirige depuis plus de trente-huit années.

Le Très Honoré Frère Amédée, dans le monde Florent J. E. Stockmans, est né à Mousiel, près d'Anvers, le 24 juillet 1844. Il entra dans la Congrégation des Frères de la Charité à l'âge de 18 ans et prononça ses vœux le 22 février 1864. Il devint d'abord professeur à l'Institut Saint-Louis de Bruxelles, puis secrétaire à l'Hospice Guislan, à Gand, et un peu plus tard supérieur à l'Asile Saint-Charles à Froidmont. A l'âge de 32 ans, il était appelé par le suffrage de ses frères à la direction générale de l'Institut des Frères de la Charité.

Pendant son long généralat de 38 années, le nombre des religieux augmenta considérablement. Le Frère Amédée fonda trente-cinq nouvelles maisons, dont quatre au Canada, trois en Angleterre et deux en Afrique. Il vint au Canada pour la première fois en 1877.

Ce fut lui qui, en 1888, obtint pour l'Institut les lettres d'approbation du Saint-Siège créant l'Institut congrégation romaine.

Le Très Honoré Frère Amédée est commandeur de l'Ordre de Léopold II, officier de l'Ordre de Léopold, grand-officier de l'Ordre du Malindi, grand-officier de l'Ordre impérial d'Osmanié, commandeur de l'Ordre d'Alphonse XII, officier de l'Ordre d'Orange-Nassau, chevalier de l'Ordre de Danebrog, chevalier de l'Ordre de Charles III, chevalier de Notre-Dame de la Conception de Villa-Vieosa, croix de 1ère classe Pro Ecclesia et Pontifice, officier d'Académie, croix civile de 1ère classe, etc.

L'Institut des Frères de la Charité compte plus de 1,200 religieux, dont l'enseignement à plus de 12,000 enfants et leurs soins à près de 8,000 aliénés, répartis dans près de soixante maisons, dont quarante en Belgique, sept au Canada, deux au Congo, trois en Hollande, trois en Angleterre, une en Irlande et une aux Etats-Unis.

Léon TREPANIER.

PROCHAIN FEUILLETON. --- Le DEVOIR commencera samedi la publication d'un feuilleton tout particulièrement intéressant.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

LE PROCHAIN CONSISTOIRE

Il sera tenu prochainement. — Les noms des cardinaux seront connus un mois avant le consistoire.

(Spécial au "Devoir")

Rome, 15. — Des bruits fantaisistes continuent à circuler au sujet d'une prétendue remise de la date du consistoire. La vérité est que, si le consistoire est évidemment prochain, la date n'en a jamais été fixée; et, par conséquent, il n'a pas été nécessaire de la remettre.

Quant aux noms mis en avant comme ceux des futurs cardinaux, ils constituent de simples hypothèses qui, comme toutes les hypothèses, ont quelques chances, si minimes soient-elles, de réalisation. On pense que l'annonce du consistoire pourrait être faite dans la quinzaine courante par l'"Observateur Romano". Une pareille annonce est généralement publiée un mois à l'avance, ainsi que les noms des nouveaux cardinaux créés.

FAITS ET MÉFAITS

MONTREAL ET LES ENVIRONS

A LA COMMISSION DES INCENDIES

Les commissaires d'incendies ont enquêté hier sur l'origine du feu, arrivé à la maison de M. Raoul Levesque, 2191, avenue du Parc, le 10 courant.

D'après le témoignage de M. Lévesque, ce serait son fils qui aurait causé le désastre en cherchant avec des allumettes une nouvelle paire de bottines, cachée dans une garde-robe. Le papa avait placé les bottines dans cet endroit pour que le bambin ne puisse pas les trouver avant Pâques. Les dégâts sont évalués à \$700.

L'explosion d'une lampe est cause de l'incendie, survenu le 11 courant, au logement de M. Henri Clermont, 1238, rue Messier.

Une fuite de gaz aurait causé l'incendie du magasin de Michael Adelstein, 56-58, Sainte-Catherine - Ouest, le 10 courant.

DANS LE CANAL LACHINE.

Un autre cadavre, le quatrième depuis vendredi, a été trouvé hier dans le canal Lachine. La dernière victime n'a pu être encore identifiée. Le cadavre fut repêché aux écluses Saint-Gabriel, près de la rue des Seigneurs. Il est très décomposé, de sorte qu'il sera très difficile d'identifier la personne. Les habits sont en lambeaux, et on ne trouve rien dans les poches. C'est un homme qui a dans les cinq pieds et neuf pouces, et les vêtements sont bleus.

Le cadavre a été transporté à la Morgue.

Un jeune homme de seize ans, William Wilson, 12 rue Saint-Patrick, s'est fait broyer un pied par l'ascenseur de la William Davis Packing Company, rue Mill, Pointe Saint-Charles, à 8 hrs 30 hier matin. Il consentait lui-même à l'ascenseur. Le malheureux demanda à voir sa mère avant d'aller à l'hôpital; l'ambulance vint prendre celui-ci, et tous deux furent conduits à l'institution. Après que le jeune homme eut le pied pansé, il regagna sa demeure.

DECOUPEZ CECI

Recette d'un célèbre spécialiste contre la surdité catarrhale et les tondonnements dans la tête.

Si vous connaissez quelqu'un qui souffre de bourdonnements dans la tête ou de surdité catarrhale, découpez et donnez-leur et vous aurez peut-être contribué à sauver quelques infortunés de la surdité complète. Les récentes expériences ont prouvé de façon concluante que la surdité catarrhale, les bourdonnements dans la tête, etc., sont la cause directe de cette maladie de consistance et de durée indéfinies, les applications, les inhalations, etc., ne font qu'atténuer le mal et effectuent rarement, si toutefois elles le font, une guérison permanente. Voyant cela, un spécialiste a employé beaucoup de son temps et de son argent à préparer un tonique pur, agréable et efficace qui fit promptement disparaître du système toute trace du poison catarrhal. Le prescription efficace qui a été alors formulée et qui a fait croire que la surdité disparaissait bientôt est donnée ci-dessous, sous une forme intelligible, de sorte que n'importe qui peut se guérir chez soi à peu de frais.

Procédez-vous chez votre pharmacien à l'once de Farinist (Double force), valant à peu près \$10. Apportez cela à la maison et ajoutez-y 1-4 de chopine d'eau chaude et onces de sucre raffiné au granulé; brasses jusqu'à ce que la solution soit homogène. Utilisez une cuillère à table quatre fois par jour. La première dose est rapidement finie aux prises bourdonnements dans la tête, maux de tête, langueur, pensées sombres, etc., et l'ouïe revient promptement à mesure que le système est fortifié par l'action tonique du traitement. La perte de l'ouïe et les symptômes de maux au fond de la gorge sont d'autres symptômes qui dénotent la présence du poison catarrhal et qui sont vite chassés par ce traitement efficace. Prés de quatre-vingt-dix pour cent de tous les maux d'oreilles sont directement causés par le catarrhe, il n'y a donc que peu de personnes dont l'ouïe ne puisse être améliorée par ce simple remède de famille. Toute personne qui souffre de bourdonnements dans la tête, de surdité catarrhale ou de catarrhe sous quelque forme que ce soit devrait essayer cette prescription. IMPORTANT. — En demandant de la Farinist, spécifiez toujours que vous voulez Double Force; votre pharmacien l'a ou il peut vous la procurer; sinon, envoyez 75 cents aux Internationaux Laboratoires, 24 rue Saint-Antoine, Montréal, P. Q., qui en font une spécialité.

FÊTE A LA SAUVEGARDE

CETTE COMPAGNIE D'ASSURANCE A INAUGURE SOLENNELLEMENT HIER SES NOUVEAUX BUREAUX PAR UNE RECEPTION A SES ACTIONNAIRES ET AMIS.

L'inauguration officielle du nouvel édifice de la compagnie d'assurance "La Sauvegarde", situé coin des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, a eu lieu hier après-midi, au milieu d'un grand concours d'actionnaires et d'amis. Plus de cent cinquante personnes avaient répondu à l'invitation. Il y eut d'abord un discours de bienvenue prononcé par lequel l'on donna lecture de rapports annuels qui furent acceptés à l'unanimité.

M. G.-N. Ducharme, président de "La Sauvegarde", prononça un discours que nous avons publié en extenso dans notre édition d'hier. Les invités visitèrent ensuite l'édifice de fond en comble. Le tout fut terminé par une causerie-boucané et un succulent goûter.

Remarqués: le chanoine G. Dauth, le juge Demers, M. F.-L. Béique, M. N. Péronneau, R.-G. de Lorimier, R. Chs. Angers, C.R. G.-N. Ducharme, Aug.-S. Mackay, le juge C. Lebeuf, Rév. C.-A. Perrault, R. Genest, avocat, L.-J.-A. Survever, avocat, Rév. J.-B.-E. Pouliot, L.-O. Bournival, M.D., J.-B.-E. Normandeau, avocat, Aimé Grothé, avocat, A. Yvon, avocat, Damien Gagnon, A. Brossard, M.D., A.-E. Thibaut, M.-E. Plante, Rév. E.-A. Rivard, E.-L. Mathieu, N.P., L.-J.-O. Beauchemin, L.-M. Delorme, M.D., Rév. J.-O. Roussin, A.-S. Delisle, J.-D. Fortin, Rév. M. Houle, L.-O. Marchessault, Jos. Contant, A. Prud'homme, J.-B.-A. Valois, J.-B. Comeau, M.D., N.-A. Siros, M.D., Geo. Gonthier, T. de la Casinière, A. Matte, J.-H. Gervais, A. Bilodeau, J. Ward, H. Julien, J.-A. Gagnon, B.-O. Béland, M. Sévigny, A. Raymond, G.-F. Vincent, J.-A. Fortier, A. Bourbonnière, H. Durrocher, J.-E. Bernier, L.-A. Lessard, M.D., Omer Héroux, J.-P. Labarre, J.-A. Foisy, J. Bergeron, Paul Pepin, J.-P.-H. Massicotte, M.D., J.-A. Nadeau, P.-O. Nadeau, V.-A. Pilon, Jos. Bouchette, Edm. Lalonde, P. Bonin, Théo. Aquin, M. Ferron, Ad. Beaulieu, Art. Plante et autres.

HOSPITALISATION DES INCURABLES

LES INSTITUTIONS EXISTANTES NE SUFFISSENT PAS AUX DEMANDES ET DE NOMBREUX MALADES N'Y PEUVENT TROUVER PLACE.

Vingt-cinq personnes souffrant d'infirmités ou de maladies incurables ne peuvent être convenablement logées, a déclaré hier après-midi M. Rufus D. Smith, secrétaire général de la Charity Organization Society, à un journaliste. Elles ont tout de même été prises en soin aux frais de l'association dans des maisons de pension et par des familles privées. Cependant un certain nombre d'autres personnes, pouvant et désirant payer, ne savent où aller. En attendant, les maladies infectieuses se propagent, grâce au manque d'institutions.

Une suggestion qui devrait être prise en sérieuse considération, fut faite hier. La ville devrait accepter l'offre du colonel Jeffrey H. Burland de dépenser \$100,000 pour la construction d'un hôpital destiné à recevoir les tuberculeux avancés. "Nous avons deux hommes et huit femmes souffrant de tuberculose très avancée et qui n'ont pas de lits, a déclaré M. Smith. Nous avons aussi onze hommes et quatre femmes et d'autres cas qui sont dans les mêmes conditions. Nous sommes forcés d'avoir recours à la générosité de quelques familles privées qui veulent bien nous aider. Non que j'aie des reproches à adresser aux institutions déjà existantes, elles font tout ce qu'il est en leur pouvoir de faire; mais elles ne peuvent répondre à toutes les demandes."

LES "BOYS SCOUTS"

LE DUC DE CONNAUGHT DIT QUE CE MOUVEMENT N'ARIEN D'ANTIRELIGIEUX.

Ottawa, 15. — Son Altesse Royale le duc de Connaught était l'hôte hier soir, du conseil de district des jeunes éclaireurs ("boys scouts") d'Ottawa. En réponse à une santé en son honneur, le duc a fait allusion à un article de la "Vérité", de Québec, sans toutefois nommer ce journal, écrit contre l'organisation des jeunes éclaireurs. "La déclaration disant que le mouvement des "boys scouts" est antireligieux est tout simplement le résultat de l'ignorance de l'écrivain", a déclaré Son Altesse. "Sa Majesté le Roi, qui porte le titre de Défenseur de la Foi, n'est-il pas en même temps le promoteur et une des têtes de ce mouvement?" Le duc de Connaught regrette beaucoup cet incident et souhaite aux auteurs de l'affaire de bien comprendre et le plus tôt possible.

Joseph Waldron, 26 ans, arrêté lundi par les détectives Gorman et Lepage, a été extradé hier, à la demande de la ville de Cambridge, Mass.

AU MONUMENT NATIONAL CONFERENCE DE M. LE CHANOINE DESGRANGES

C'est devant une salle bondée que le distingué prédicateur retracé, hier soir, sa carrière d'apologiste et fait le portrait de quelques-uns de ses contradicteurs: Jaurès, Hervé, Louise Michel, Séverine, Sébastien Faure, Sembat.

Si l'on en juge par les nombreuses marques de sympathies qui lui ont été témoignées, au cours de sa conférence, l'auditoire nombreux qui est venu entendre le chanoine Desgranges, hier soir, au Monument National, était loin de ressembler aux assemblées contradictoires tenues par les contempteurs de la religion catholique en France.

Vers 8 heures 30, Sa Grandeur Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, suivi de R. P. P. Gagnon, O.P., de M. R. Labelle, curé de Notre-Dame, et de Monsieur le chanoine Desgranges entrèrent en scène au milieu de salves d'applaudissements.

L'orchestre venait de faire entendre la "Marche Joyeuse" de Landré, lorsque le conférencier fut présenté par M. Labelle, à l'auditoire, qui lui fit une véritable ovation.

"Il est écrit dans le deuxième chapitre de la "Marsaillaise", dit en débutant le chanoine Desgranges, "Nous entrerons dans la carrière, Quand nous aurons fini, nous mourons. En entrant dans ma carrière de conférencier apologiste, je ne pouvais pas me tenir ce langage. Certes il y avait déjà des apôtres, mais ils ne sont plus; mais non pas d'une façon continue comme nous."

"Nous pourrions faire la comparaison suivante pour faire comprendre l'état actuel des choses en France. "Vous ici, au Canada, vous êtes comme les divers membres d'une famille habitant différentes pièces d'une maison; nous là-bas, nous habitons une pièce unique où nous nous trouvons difficilement nous entendre, lorsqu'il s'élève un désaccord entre nous. Il s'y trouve un petit groupe de violents qui nous accusent depuis nombre d'années à imposer leurs volontés à la grande majorité de leurs frères. Il est alors impossible à ces derniers de faire ordinairement comme on fait dans une famille, lorsqu'il y a une dispute dans une pièce, fuir dans une autre pièce de la maison. Il leur faut lutter avec leurs adversaires. Comme leur audace va toujours en grandissant, qu'ils organisent des conférences, où ils bafouent tout ce qu'il y a de grands dans l'église catholique, et cela depuis les jours fastes de 71, nous avons cru qu'il était de notre devoir, nous un groupe de jeunes prêtres, de nous lancer également à l'attaque en nous plaçant sur le terrain lui-même de ces adversaires du christianisme. Ils étaient en train de lui ravir l'âme des travailleurs par une propagande révolutionnaire et anarchiste, nous avons décidé de quitter pour un temps nos sanctuaires vénérables pour lever le gant que ils nous jetaient et arracher ces ouvriers à une perdition certaine."

"Nous fûmes reçus avec hostilité dès le début. Nous eûmes à essayer bien des difficultés et à surmonter nombre d'obstacles; mais nous n'avons pas failli à la tâche et j'aime croire que vous constaterez que nous ne nous en portons pas plus mal."

"Il nous faisait plaisir au contraire de subir toutes les vilenies pour faire connaître dans les âmes l'amour de Jésus-Christ. Il faut cependant savoir s'y prendre lorsque l'on va trouver les adversaires de la religion sur leur terrain. Nous nous efforçons toujours de tomber à l'improviste au milieu d'eux pour empêcher les âmes chancelantes d'aller écouter leurs sophistes spécieux. D'ans une première partie, nous réfutons leurs erreurs; dans la seconde, nous accusons nos adversaires d'être la cause de tous les maux dont souffre la société actuelle."

"Nous avons fidèlement suivi cette ligne de conduite et nous nous en sommes toujours bien trouvés, au cours des 1,500 quelques conférences qu'il nous a été donné de faire un peu par toute la France. "Comme je le faisais remarquer à Sébastien Faure, à l'issue d'une des assemblées qu'il avait tenues à Milan, c'est vous qui payez les violons; c'est vous qui entrons en danse."

"Certes parfois notre tâche n'est pas facile; nos auditoires nous sont ou ne nous sont pas hostiles. Nous attendons des heures parfois avant de pouvoir faire entendre une parole de vérité. Nous sommes obligés très souvent de jouer sur les mots comme nous nos adversaires qui tentent de donner une explication raisonnable des objections qu'ils nous posent. "Je me rappelle cette interruption faite un soir par un ouïste: "Je me rappelle cette interruption faite un soir par un ouïste: "Eh! dites donc, M. le chanoine, pourriez-vous nous dire si c'est bien vrai que Jonas a passé trois jours dans la balaine?"

"Comme mon personnage était peu ragoissant, je me contentai de lui répondre: "Cette histoire est bien vieille. On ne peut jurer qu'il en ait été autrement; mais quant à vous, je suis certain que si la balaine vous avait avalé elle vous aurait dégueulé au bout de vingt-quatre heures."

L'orchestre exécute le troisième article de son programme en rendant avec art l'ouverture "Raymond" d'A. Thomas et un "Intermède" de Tavan, puis le conférencier nous fait pénétrer dans le monde de ses contradicteurs.

Il rappelle avec beaucoup d'esprit ses débuts, fourmillant de mille et un incidents typiques et trace un portrait des plus intéressants de ses principaux adversaires tels que; le socialiste Jaurès, l'anti-militariste Hervé, Louise Michel et Séverine Paganu, les deux adversaires les plus puissants de l'élite féminine, l'anti-cléricale Sébastien Faure, Marcel Sembat et autres libertaires et anarchistes fameux.

Il a longuement parlé de Gustave Hervé et de Sébastien Faure, faisant remarquer la façon séduisante dont ils se prennent pour s'emparer de leur auditoire. C'est toujours en

excitant les passions au moyen de sentiments nobles qu'ils vont puiser jusque dans les livres saints. Le chanoine Desgranges décrit ensuite comment on se présente devant les différents auditoires français. Le Breton, dit-il, est mystique; l'homme du nord est plus positif; les méridionaux sont tellement sensibles à la beauté de la phrase qu'il s'est souvent trouvé devant des auditoires tout à fait difficiles au début de sa conférence et qui, après qu'il leur avait récité quelques pièces de vers, l'applaudissaient frénétiquement.

Il a clairement démontré que les sentiments profonds qu'a fait naître la religion, dès le bas âge, dans les coeurs, ne disparaissent jamais complètement, malgré toutes les doctrines subversives dont quelques anti-cléricaux font une séduisante exposition depuis nombre d'années.

La preuve en est dans ce fait qu'après certaines conférences, plusieurs personnes allaient trouver le chanoine Desgranges et l'étreignant fortement, l'assuraient de leur entière fidélité à son oeuvre d'apologiste.

"On a voulu éteindre les étoiles, dit à un moment le conférencier, eh bien! c'est encore à leur lumière, ennemis du Christ, que marchent ceux qui vous suivent!" Dans un envoi oratoire des plus électrisants, le chanoine Desgranges fait conséquemment remarquer qu'il ne faut pas considérer les adversaires de la religion comme toute la France; car il ne faut jamais juger un pays par ses politiciens.

"Lorsque je continuerai là-bas ma carrière, j'aurai une page nouvelle à ajouter à mon manuel d'apologiste, dit-il, en terminant. Je parlerai de ce que j'ai vu ici. Je dirai comme il m'a fait de bien de constater que nous ne sommes pas restés au Canada fidèle au sentiment religieux. Je ferai passer sous les yeux de mes compatriotes toutes ces organisations ouvrières, si habilement dirigées par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ces congrégations, ces hôpitaux, ces sociétés de bienfaisance et ces institutions de toutes sortes que j'ai eu tant de plaisir à visiter."

"Je leur dirai comment les familles ont trouvé dans le mariage le bonheur qu'elles cherchaient, parce qu'elles l'ont rendu grand et fécond."

"Je suis certain que lorsque le petit frère de France verra sa petite sœur canadienne fidèle à la foi de ses pères, il trouvera dans son exemple le secret perdu de ses destinées."

M. R. Labelle, au milieu des applaudissements qui ont couvert les dernières paroles du chanoine Desgranges, s'avance sur le devant de la scène et remercie alors en termes élogieux le conférencier, en faisant remarquer à l'auditoire qu'il a fait mentir cette parole paradoxale d'un auteur: "Plus il y a de chrétiens moins il y a de christianisme."

Puis il demande à l'instar du prédicateur de Notre-Dame, de vivre notre foi avec plus d'enthousiasme, afin de pouvoir toujours dire de la province de Québec qu'elle est le foyer le plus intense du christianisme intégral.

Puis il termine par cette belle parole de Clovis à l'adresse de la France: "Vivat Christus, qui amat Francos". Vive le Christ qui aime les Francs. Malgré tout ce qu'on dit, la France est toujours la fille aimée de l'Eglise et elle ne trouvera jamais de plus fidèles amis que les Canadiens-français.

La foule se disperse aux sonneries de l'orchestre, interprétant l'"Allegro militaire de Corbin".

P. H. L.

ANIMAUX ET LE MAL DE MER

A l'exception de l'ours polaire, habitant au va-et-vient des glaces, toutes les bêtes éprouvent le mal de mer, mais à des degrés différents. Le bœuf y est presque insensible. La girafe, d'après la hauteur où est placé son centre de gravité, devrait être balancée par un équilibre parfait, mais la mécanique en est défaut et la girafe ne ressent qu'un léger malaise. Le cheval est moins heureux, il peut mourir du mal de mer. Le singe souffre comme un enfant; toutefois on a trouvé son remède: pour le guérir, il suffit de lui donner un oignon.

Le tigre, plus que tout animal, souffre du mal de mer; il gémit d'une façon pitoyable en se frottant le ventre avec son énorme patte, ses yeux pleurent continuellement.

L'éléphant n'est guère moins sensible, mais la souffrance le rend doux. Il se laisse têter le poulx, avoir le deux litre de whisky et se sent plus gaillard.

LES EDIFICES DU GOUVERNEMENT

Ottawa, 15. — le gouvernement a choisi six plans, parmi ceux des nombreux architectes qui concourent pour les nouveaux édifices de la Cour Suprême. Les noms des architectes ne sont pas encore connus.

SPECIAL POUR EMPRESS

Comprenant wagons-lits modèles pour touristes, wagons-buffet et de première classe, partira de la gare de la rue Windsor, à 12.00, midi, vendredi, le 17 avril, pour faire rattachement avec le R. M. S. Express of Britain qui part d'Halifax samedi, le 18 avril. Le train se rendra, directement aux abords du paquebot.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moier, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Molers Barber College, 62D. Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26

APPRENTI PHARMACIEN, demandé, de 1 ou 2 ans d'expérience, sérieux, honnête, désireux d'apprendre. S'adresser par lettre, J. A. D., 340 Boyer.

ELECTROLIERS Electroliers pour 8 appartements de \$10 en montant. Poêles à gaz de \$2 et \$3 en montant. Fixtures électriques et plomberie à gaz pour tous les goûts. Charette & Frère, 414 Ontario Est. Tél. Est 721.

MENAGERE Personne d'âge moyen, avec références, demandée comme ménagère dans un presbytère. Ecrire à M. le curé de Compton, Qué.

À LOUER MAISON A LOUER. Drolet, près Mont-Royal, logements modernes, 4 pièces, bain, balcon, 2e étage. Téléphoneur Westmont 1716. S'adresser, 675c Drolet.

À LOUER. Chance exceptionnelle pour une personne connaissant tant soit peu l'élevage de volailles: Un grand terrain à louer en ville, 50 par 115, poulailler 70 x 15, écuries, maison 6 pièces, très propre (un bail de 8 ans, \$10 par mois). Avec 200 à 300 volailles on peut réaliser de \$1,200 à \$1,500 par année. Prix, \$800; conditions, \$400 comptant, balance \$100 par mois. S'adresser Jean Castelli, rue Sainte-Catherine, édifice La Patrie.

BUREAUX A LOUER. Il reste encore quatre bureaux à louer, \$15.00 par mois, avec usage de l'ascenseur. S'adresser à la Compagnie Mutuelle d'Immeubles Limitée, 706 rue Sainte-Catherine Est.

LOGEMENTS A LOUER. Ave Delorimier, entre Rachel et Marie-Anne, 7 et 8 chambres, fournaise, électricité, avec ou sans garage et écurie, de \$30 à \$40 par mois. S'adresser au propriétaire, Henry L. Auger, 384 Ontario Est.

RESIDENCE D'ETE. A louer ou à vendre à la Pointe de la Rivière-du-Loup, beau cottage meublé, garage, écurie et 30,000 pieds de terrain. Confort d'une maison de ville. H. Audette, 50 Notre-Dame Ouest, Montréal. Main 3828 ou Lasalle 678.

A VENDRE A VENDRE L'établissement de commerce de feu Auguste Couillard, comprenant magasin et stock d'un quinzième de mille postes environ. L'un des meilleurs endroits de Rimouski, à proximité des moulins de la Price Co Limitée. S'adresser à Madame Aug. Couillard, Rimouski, Qué.

A LOUER OU A VENDRE à de bonnes conditions, une bonne boutique de forge bien outillée pour fer et bois, située au centre du village de La Patrie, Co. Compton, P.Q. Pour informations, s'adresser à J.B. Brousseau, de La Patrie, P. Q.

A VENDRE OU A LOUER. A Old Orchard Beach, sur le bord de la mer, à six minutes de marche de la gare, grande villa avec véranda dix pieds de largeur, construite en 1913, salon, salle à manger, cuisine, six chambres à coucher, chambre de bain, eau chaude et eau froide, grande cave avec buanderie et cabines de bain, lumière électrique, moustiquaires en cuivre pour portes et châssis, ameublement complet y compris piano, terrain 50 pieds de front par 140 de profondeur. Adressez, F. F. Beauregard, Biddeford Maine.

COLLECTION A VENDRE. Collection complète du "Devoir" depuis sa fondation. Ecrire en mentionnant le prix que l'on désire payer à Casier 12 "Le Devoir".

A VENDRE. A sacrifier à un prompt acheteur, 5 Contrats de Prêt Immobilier Limité, émis dans les premiers mois de la fondation de la Compagnie. S'adresser, 351 rue Maisonneuve.

VIEUX LIVRES RARES A VENDRE L'Histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à la translation de l'Empire par Constantin, avec une illustration à chaque volume; contenant l'Histoire de la République Romaine depuis l'an de Rome 1 jusqu'à 410, en 16 volumes. Aussi l'Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, en 16 volumes. Tous en parfait ordre. S'adresser à 681-avenue Papineau.

DIVERS DEMANDE D'ARGENT. On demande à emprunter \$1,500 à \$1,700 sur première hypothèque, rue Beaudoin, Saint-Henri. Adresse, J. P., 375 Prudhomme.

CONSTRUCTION Avez-vous l'intention de construire ce printemps, je puis vous épargner beaucoup d'argent, faisant vos plans, estimés, surveillance, etc., longue expérience, prix modérés. Ecrire à Casier 17, "Le Devoir".

OCASION EXCEPTIONNELLE DE SE FAIRE UNE BELLE POSITION. Nous allons monter quelques personnes dans un commerce lucratif; ni capital, ni expérience nécessaires. Nous vous garantissons \$75 par semaine, certains font bien davantage. S'adresser à Chapelin & Robertson, boîte 296, Chicago, Ill.

SERRURES Clefs, serrures. Spécialité: découpe de clefs Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour tous vos réparations de clefs allez au No 182 rue Sanguinet.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY L.L.B. Avocat et Procureur Edifice-Banque Ottawa, 221 rue St-Jacques Chambre 44.—Montréal

Boite Postale 356. — Adresse télégraphique "Nabuc, Montréal". Tél. Main 1250. Codes: 1 Liebert, West. U.

C. H. CHANAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques

LAMOTHE & TESSIER, avocats. Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B. Résidence: 189, Jeanne-Mance Tél. Est 5373

GUY VANIER, B. A., L.L.L. AVOCAT 97, rue Saint-Jacques.—Chambre 78 Tél. Main 2632

NOTAIRES GIROUX, LUCIEN, notaire, édifice Saint-Charles 43, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969,

POLITIQUE ETRANGERE

GUERRE IMMINENTE

Le gouvernement américain décide de faire une manifestation navale à Tampico pour forcer le gouvernement Huerta à faire réparation au drapeau des Etats-Unis. — Quarante-six navires de guerre et 21,000 hommes en route pour le Mexique.

Washington, 15. — A moins que le gouvernement Huerta n'ordonne le salut au drapeau américain et cela pour réparer l'insulte qu'il a faite à plusieurs sujets des Etats-Unis, il devra se préparer à répondre au bombardement de quarante-six vaisseaux de guerre et à un assaut de 21,000 hommes de troupes envoyés de par les ordres du président Wilson et de son gouvernement.

On n'a signifié encore aucun ultimatum; on ne connaît pas encore le délai accordé à Huerta pour se conformer à l'ordre reçu. Mais il est évident que le déploiement naval actuel a pour but de bien faire sentir à Huerta que le gouvernement américain soutiendra le contre-amiral Mayo. Hier soir, le général Huerta n'avait pas encore adressé de réponse satisfaisante.

Les principaux hommes politiques, qui ont approché M. Wilson, déclarent que les développements futurs dépendent de Huerta lui-même.

Le président Wilson a pris cette décision après s'être entretenu pendant plus d'une heure avec M. Bryan et M. John Lind, et après une séance de deux heures du cabinet.

Pendant cette séance, on recut du chargé d'affaires O'Shaughnessy, des dépêches déclarant que Huerta refusait aux marins américains le droit de débarquer à Tampico et déclarait que l'excuse qu'il a faite est amplement suffisante.

Immédiatement après l'ajournement de la séance du cabinet, le secrétaire Daniels publia son ordonnance à la flotte de l'Atlantique. On envoya aussitôt des marconigrammes dans toutes les directions, ordonnant aux navires de se diriger vers Tampico. Cette manœuvre donnera lieu à la réunion la plus considérable de forces militaires depuis la guerre hispano-américaine.

Quarante-six navires de guerre et 21,000 hommes seront rassemblés à Tampico.

Partout, à la Maison Blanche, au ministère d'Etat et au ministère de la Marine, on croit que cette décision de M. Wilson n'aura pas de graves effets, et que Huerta comprendra qu'il est plus sage pour lui de se conformer à l'ordre du gouvernement américain.

Le ministère de la Marine a aussi envoyé au vice-amiral Badger, commandant en chef de la flotte américaine de l'Atlantique, toutes les instructions nécessaires.

L'amiral Fiske, chef du bureau des opérations, est parti pour Hampton Roads, hier soir, afin d'expliquer à l'amiral Badger le côté diplomatique de la situation. Voici les noms des navires qui partiront pour Tampico. L'amiral Badger partira avec les navires de

Mexique demanda à O'Shaughnessy si un salut du Dolphin, auquel répondrait un navire américain, serait suffisant. Les Etats-Unis refusèrent catégoriquement et exigèrent le salut public au drapeau américain.

Tel est l'état de la situation exposé par le président du Cabinet aujourd'hui. Quelques membres du Cabinet semblaient vouloir attendre de nouveaux détails, d'autres demandèrent une action immédiate. On est d'opinion que John Lind a conseillé un mouvement de la flotte. Le Cabinet a discuté la question pendant deux heures.

MEME POLITIQUE

Washington, 15. — Les membres du Cabinet ont annoncé, hier soir, que les Etats-Unis ne changeront pas leur politique à l'égard du Mexique, et que les factions mexicaines décideront seules de la surprenante que l'une d'elles est appelée à accomplir.

Le premier de ces entretiens a eu lieu à un déjeuner avec M. Bryan. M. Daniels, secrétaire de la marine, s'est joint à eux et les trois hommes d'Etat ont conversé longuement en particulier.

M. Lind a dû s'entretenir dans la soirée avec le président Wilson.

ETATS-UNIS

LA CLAUSE DU PAVILLON

TEMOIGNAGE DE HENRY WHITE, ANCIEN AMBASSADEUR EN FRANCE.

Washington, 15. — Henry White, ancien ambassadeur en France et secrétaire de l'Ambassade Américaine en Angleterre lors de la signature du traité Hay-Pauncefote, a déclaré, au Comité des Canaux, au Sénat, qu'il ne fut jamais entendu, ni par lui, ni par les autres négociateurs, que les Etats-Unis expropriaient leurs navires des droits d'entrée dans le canal de Panama.

UN AMI DE CHOPIN

Montreux, Suisse, 15. — Le baron Ferdinand de Turckheim, Alsacien français exilé ici depuis la conquête de la Prusse, est mort aujourd'hui à l'âge de 104 ans. Il avait été l'ami intime de Chopin et avait célébré son 103ème anniversaire le 31 mars dernier, en jouant certaines pièces manuscrites que lui avait offertes le célèbre compositeur des "Nocturnes", des "Préludes" et des "Valses".

LE DEVELOPPEMENT DE L'OUEST

La construction rapide des chemins de fer au Canada est suivie de près par les fermiers des Etats-Unis, et ces derniers ne perdent jamais l'occasion d'acheter de bonnes terres le long des voies nouvelles. Le capital américain s'empare peu à peu des terrains situés à proximité du Transcontinental, et ces régions se développent avec rapidité.

LE PROCES DE MORGAN

CETTE AFFAIRE MENACE DE S'ETENDRE AUX ASSISES DE QUEBEC. — M. LEOPOLD HOULE DEMANDE L'ANNULATION DES ACCUSATIONS COMME IRRÉGULIERES.

(De notre correspondant)

Québec, 15. — Le fameux procès de Paul Vincent Morgan alias Paul Vincent Lemieux, accusé de vol et d'avoit mis en circulation de faux chèques, n'est pas prêt de se terminer, s'il faut en juger par la séance d'hier en Cour criminelle. Cette affaire qui a déjà occupé les cours supérieures de Montréal et de Québec où Morgan a obtenu à deux reprises sa liberté sur des brefs de certiorari, menace encore de s'étendre et de conduire à des développements non moins intéressants que les précédents dont les irrégularités dans la procédure seraient encore responsables.

A la séance des assises criminelles hier après-midi, le grand jury a rapporté l'accusation fondée sur les trois actes d'accusation contre Morgan qui lui avaient été soumis, l'un pour vol et emploi de faux, un autre pour vol de fourrures, et un troisième pour conspiration de fraude. A ces trois accusations, avant que l'accusé ait enregistré son plaidoyer, Mire Léopold Houle, avocat de Montréal, répondit en présentant des motions pour faire annuler les accusations. M. Houle alléguait à l'appui de ses motions qu'il ne pouvait être porté d'accusations contre Morgan parce que les accusations sont basées sur les dépositions prises à l'enquête préliminaire et que dans ce cas-ci il n'y a pas eu d'enquête préliminaire régulière, la comparution de Morgan devant le magistrat Langelier n'ayant été faite sur aucune plainte. Si la première plainte sur laquelle Morgan a été arrêté à Montréal subsistait, Mire Houle prétend que ce n'est pas sur celle-là que s'est faite l'enquête. De plus, M. Houle objecte qu'il n'y avait pas lieu de soumettre au grand jury un acte d'accusation contre Morgan quand il n'y a pas de corpus delicti, la cour n'ayant pas le chèque forgé ni une copie de la pièce de conviction.

M. Houle prétend aussi que plusieurs témoins ont été entendus à l'enquête préliminaire, avant que le sténographe ait été assermenté et que ces dépositions pourraient être préjudiciables à l'accusé en ce que si ces témoins se parjuraient, ils n'auraient aucun recours contre eux. L'avocat de Morgan doit continuer aujourd'hui l'exposé de son argument. S'il n'obtient pas le renvoi des accusations, il possède plusieurs autres objections qu'il fera au cours du procès et qui ne peuvent que conduire à des développements nouveaux.

LES BUREAUX DE L'IMMIGRATION

Les nouveaux bureaux de l'Immigration du Gouvernement Canadien, 172, Saint-Antoine, seront officiellement ouverts lundi, le 20 courant. Le public pourra les visiter de trois à six heures de l'après-midi. A quatre heures précises, le ministre de l'Intérieur, M. le Dr Roche, fera un discours.

HORRIBLE DECOUVERTE

Ottawa, 15. — Un homme d'âge moyen a été trouvé sur la voie des tramways horriblement mutilé. Vers onze heures et demie hier soir le tramway du circuit Saint-Patrice s'engageait sur le pont Saint-Patrice quand tout à coup la voiture fut presque renversée. Descendant, les voyageurs découvrirent un cadavre mutilé. Les deux jambes coupées et la figure broyée rendent l'identification presque impossible. L'endroit où le cadavre fut trouvé est très sombre.

DÉPÊCHES MONDIALES RÉSUMÉ TÉLÉGRAPHIQUE

VINCENT ASTOR EST MALADE. New-York, 15. — Vincent Astor est gravement malade à la résidence de campagne de M. et Mme Robert F. Huntington, dont il doit épouser la fille, Mile Hélène, le 30 avril prochain. M. Astor a été frappé par la maladie hier soir; sa température a atteint 105 degrés. Aujourd'hui, il est beaucoup mieux; cependant ses médecins ne sont pas encore complètement rassurés. Le mariage de M. Astor sera peut-être retardé. La résidence des Huntington est à Staatsburg, New-York, près de la demeure de M. Astor à Rhine-Beck.

AVIS PUBLIC

OUVERTURE DE LA RUE GILFORD, ENTRE LA RUE SIMARD ET L'AVENUE PAPINEAU, DANS LE QUARTIER DELORMIER.

La Cité de Montréal, par ses procureurs soussignés, donne par les présentes avis public que jeudi, le 16ème jour d'avril, 1914 à 10 heures 30 de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu, au palais de Justice de cette Cité, elle présentera, par le ministère de ses dits procureurs, à la Cour Supérieure, division de pratique, (chambre No. 31, dans et pour le district de Montréal, Province de Québec, ou à aucun des Honorables Juges d'icelles, une requête demandant à la dite Cour de choisir et nommer, en vertu de la loi 4 Edouard VII, chapitre 49, article 18, et à la suggestion des parties intéressées à l'exclusion de la Cité, deux personnes compétentes et désintéressées, pour agir en qualité de commissaires conjointement avec l'un des Recorders de la Cité, comme président, et deux de ses Estimeurs nommés par le Conseil, pour fixer et déterminer les prix et indemnités à être accordés pour l'immeuble ou terrain ci-après désignés que la dite Cité de Montréal doit acquérir, conformément aux dits actes, pour l'ouverture de la rue Gilford, entre la rue Simard et l'Avenue Papineau, dans le quartier Delormier, et pour remplir les autres devoirs imposés aux dits commissaires, par la loi.

LE TRAITEMENT DU RHUMATISME.

Paris, 15. — Le docteur Barthe De Sandfort a déclaré devant l'Académie de médecine, hier soir, que la manière de guérir le rhumatisme, la goutte, est l'emploi d'un bain de cire chauffée à 125 degrés Fahrenheit. Le savant médecin a découvert que la cire surchauffée, appliquée aux ulcères et aux blessures, fait cesser toutes les douleurs et les fait cicatriser rapidement. Cette découverte l'engage à appliquer la cire à tout le corps. Il se rendit à une raffinerie de paraffine et se plongea dans un bassin contenant cent gallons de paraffine à une température de 130 degrés. Non seulement, il ne s'infligea aucune blessure, mais il ressentit une sensation agréable. Plusieurs patients souffrant de certains maux ont été soumis au même procédé, et les résultats ont dépassé toutes les prévisions du médecin.

Le docteur De Sandfort a fait part de sa découverte au docteur Alexis Carrel, de New-York. Ce dernier a fait l'emploi de cette nouvelle cure et a obtenu d'excellents résultats.

LA SOUSCRIPTION DE CARNEGIE.

Saint-Jean, Terre-Neuve, 15. — Andrew Carnegie a souscrit mille piastres au fonds de secours organisé en faveur des familles éprouvées par le désastre du Newfoundland. Les mineurs de l'île Belle, au nombre de deux mille, donneront le prix d'une journée de travail chacun, en faveur des sinistrés.

Montréal, 14 avril 1914.

VOUS FEREZ PLAISIR A VOS HOTES PENDANT LES FETES DE PAQUES



en leur offrant la bière exquise, la grande favorite du public canadien, la

Frontenac

Elle figure avec honneur sur la table la mieux servie, dans les familles, dans les clubs, dans les restaurants, partout — et avec raison, parce qu'elle possède tout ce qu'il faut pour plaire.

Pure, légère, savoureuse, tonique et digestive, elle ne donne pas de bile, ne de maux de tête.

Frontenac BOCK

Etiquette Rouge LA BIÈRE DES FAMILLES douce et saine, au goût net et fin des houblons de Bohême. La bière que l'on boit dans les bonnes vieilles villes d'Allemagne et de France. Etiquette Bleue LA FRONTENAC SPECIALE type des grandes marques Américaines pour les Diners, les Réceptions, les Clubs, les Restaurants.

LA FRONTENAC EST EN VENTE PARTOUT BRASSERIE FRONTENAC, LIMITEE, MONTREAL Phone: St-Louis 5610

CHOSSES MUNICIPALES

L'ASSEMBLEE DU CONSEIL

ELLE N'AURA PAS LIEU AVANT L'ASSERMENTATION DES NOUVEAUX ELUS, QUI POURRAIT ETRE RETARDEE PAR UNE DEMANDE DE RECOMPTAGE.

L'Assemblée du conseil, hier, a été plutôt brève. Quatre échevins sur les cinq élus par acclamation, qui avaient le droit d'y assister, étaient présents, quand le maire Lavallée a déclaré qu'il n'y avait pas de quorum.

Comme la charte dit qu'il doit y avoir une réunion du conseil tous les deux mois, la loi a été ainsi observée, bien que l'on sût d'avance qu'il n'y aurait pas le nombre de conseillers suffisants pour tenir une réunion.

M. L.-A. Lapointe n'a pas paru dans la salle du conseil, les autres échevins présents étaient MM. Boyd, McDonald, N. Lapointe, N. Pauzé.

Les nouveaux commissaires seront assermentés, comme les échevins, vendredi, mais au cas où M. J.-A. Beaudry demanderait un recomptage devant le juge, ils ne pourraient se mettre au travail avant que cette opération ne fût finie, et elle ne saurait prendre moins de quinze jours. Il faudra, en effet, examiner plus de soixante-dix mille bulletins de vote et l'on sait le temps que cela peut prendre, surtout quand des avocats sont là pour soulever des objections insidieuses.

Ce recomptage paralyserait toutes les affaires municipales qui sont déjà suffisamment en retard à cause des élections.

On ne manquera pas de secrétaires à l'hôtel de ville pendant le terme du nouveau conseil. M. Martin ne se contentera pas d'un seul secrétaire comme ses prédécesseurs, il en engage deux: un Anglais, pour témoigner de son respect pour ses administrés de langue anglaise, et un Français. Le secrétaire de langue française a déjà été choisi et rentrera en fonctions au même temps que le nouveau maire.

LETRE DE L'ECHÉVIN MENARD

L'échevin Ménard adresse la lettre suivante aux électeurs du quartier Bordeaux :

Messieurs, En me choisissant, de nouveau, comme votre représentant au conseil de ville, le 6 avril dernier, vous m'avez donné un témoignage de confiance que, dans les circonstances, je ne saurais oublier, et pour lequel je vous présente publiquement mes plus sincères remerciements.

J'adresse aussi un merci du fond du cœur aux nombreux amis qui m'ont apporté, dans la présente élection municipale, leur généreux concours. Et en réponse à votre marque de confiance, je commence le mandat que vous m'avez confié en envoyant, à Son Honneur le maire de Montréal, une lettre dans laquelle je lui énumère les améliorations nécessaires au quartier Bordeaux.

Sur ce, je me soucis, Votre humble serviteur, GORDIEN MENARD, fils.

M. BLUMENTHAL SE DEMENE

Comme la moitié des élèves qui fréquentent les écoles protestantes sont Israélites, M. Blumenthal croit que ses compatriotes devraient avoir un représentant à la commission des écoles protestantes. Cette question a été soulevée, hier, par l'échevin de Saint-Laurent. La nouvelle charte de la ville porte que les représentants choisis par le conseil pour le représentant à la commission des écoles ne pourront continuer à remplir ce dernier office s'ils cessent de siéger au conseil.

Deux des représentants du conseil municipal à la commission scolaire protestante ayant abandonné leur siège, il s'agissait de savoir qui leur serait donné comme successeur et M. Blumenthal commençait à solliciter ce poste de ses collègues, quand le greffier de la ville a déclaré après une conférence avec l'avocat en chef que la loi n'a pas d'effet rétroactif et ne peut s'appliquer aux échevins qui siègent déjà comme commissaires d'école au moment de son adoption.



Etes-vous un de ceux à qui chaque repas est toujours une nouvelle source de souffrance?

Les Tablettes Na-Dru-Co

contre la Dyspepsie adoucit votre estomac en désordre, à digérer n'importe quel repas raisonnables et bientôt le remettent en un état si parfait que vous ne remarquerez plus que vous avez un estomac. Prenez une tablette après chaque repas. 50c. la boîte chez votre Pharmacien. Elles sont composées par la National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited. 150P

L'ASSOCIATION DES CITOYENS

ELLE NE CESSERA PAS D'EXISTER, MAIS ELLE PREPARE, AU CONTRAIRE, SES PLANS POUR L'AVENIR. — LES FINANCES.

Deux choses ont été décidées hier à la réunion de l'Association des Citoyens: d'abord qu'on ne prendra aucune procédure pour protester l'élection d'un commissaire ou d'un échevin, et que l'Association, comme telle, devra continuer son travail.

On a longuement discuté les finances, mais, finalement, il a été décidé que l'on pourrait prélever des souscriptions suffisantes pour défrayer la dernière campagne. Il fallait à peu près \$25,000 pour remettre les finances de l'Association à flot. Les frais de la dernière campagne se chiffrent, en effet, à \$45,000. Sur cette somme, il s'en trouvait dix mille en banque, M. Morgan en avait souscrit dix mille, de sorte qu'il restait encore à trouver une somme assez rondelette.

L'Association, comme il est dit plus haut, n'essayera pas de modifier par des contestations le résultat des élections, mais elle observera le nouveau bureau des commissaires à l'oeuvre et préparera son plan de campagne pour l'avenir. L'assemblée annuelle est convoquée pour le 20 mai. On croit qu'à cette réunion un nouveau bureau de directeurs sera formé. Le bureau de direction actuel se compose comme suit: M. J. O. Beauchamp, L. J. O. Beauchemin, Thos. Chase Gagnain, Chas. Chaput, Arthur Gagné, C. A. Harwood, Charles S. Hosmer, H. J. Kavanagh, A. R. McMaster, docteur Arthur Migneault, James Morgan, C. S. J. Philipps, A. M. Roy, Alphonse Verville.

LA VIE DE JESUS-CHRIST

LE BUREAU DE CENSURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC A REFUSE UN FILM CINEMATOGRAPHIQUE REPRESENTANT LA VIE DU SAUVEUR.

Le bureau de censure de la Province de Québec, composé du shérif Lemieux et de MM. Z. Maxwell Sinn et J. Walsh, vient d'interdire, au nom de la morale, une pellicule cinématographique ayant nom "La vie de Notre Seigneur", et qui devait être représentée la semaine prochaine au théâtre Princess.

Cette pellicule d'une longueur de 15,000 pieds, se compose de sept rouleaux dont la représentation dure au moins deux heures. La première partie comprend la naissance du Christ, la Vierge et l'Enfant. Puis c'est l'étoile qui conduit les bergers à l'étable de Bethléem, et l'adoration des Mages. Suivent alors quelques épisodes de la vie de Jésus. Viennent enfin le procès et la mort du Christ.

Cette dernière partie est, dit-on, la plus intéressante à tous les points de vue. La scène s'ouvre sur le jardin de Gethsémani. On y voit la trahison de Judas et la comparution devant Pilate. Après quoi, la flagellation, le crucifiement, la mort, et le tremblement de terre. Les derniers rouleaux contiennent la descente de la Croix, l'ensevelissement, la Résurrection et l'Ascension.

Les premières scènes de la Résurrection se déroulent dans le tombeau. Cette partie du film est l'une des plus remarquables au point de vue artistique.

Cette pellicule de la maison Pathe et Frères, de Paris, a été représentée à New-York et à Albany, malgré les protestations des différents clergés.

Les membres du bureau de censure ont déclaré que leur interdiction était en tout point motivée, la pellicule étant d'une nature toute sacrilège. L'inspecteur O'Keefe, de la brigade de la moralité, a interdit l'affichage de certains placards illustrés ayant trait à ce film.

C'est le deuxième film religieux que condamne le bureau de censure. Le premier interdit fut "Satan" qui était également les scènes de la Passion.

Le gérant du théâtre "Princess", à la nouvelle de l'interdiction, s'est empressé de télégraphier à New-York pour demander d'autres pellicules pour les représentations de la semaine prochaine.

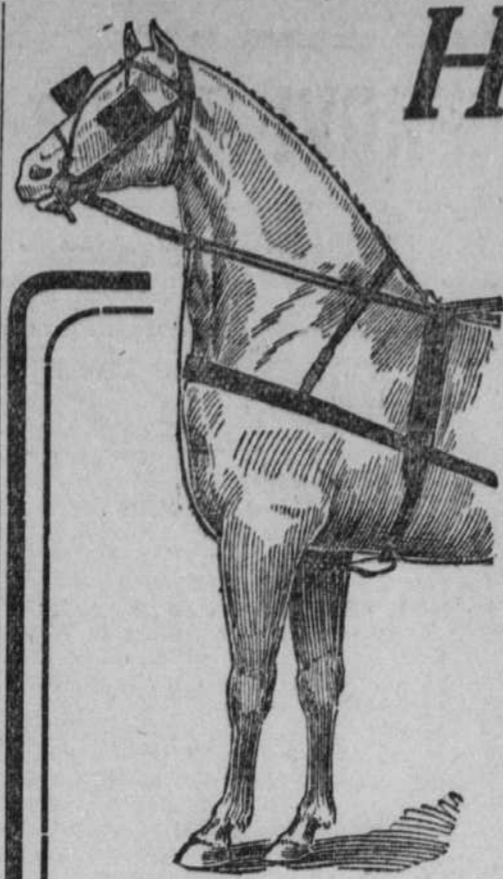
LE PERE DE MOZART

UNE CURIEUSE LETTRE

"L'Insel Almanach" de Leipzig pour 1914 publie une lettre du père de Mozart à son fils, qui est bien caractéristique. Cette lettre est datée du 23 février 1778. Le général musicien qui avait alors vingt-deux ans, se trouvait à Paris avec sa mère.

Le sage vieillard se plaint d'abord de l'étourderie de son fils, qui a des dettes et néglige les leçons payantes, laissant son père dans le besoin. Puis il ajoute :

Mon cher Wolfgang, toutes tes lettres me prouvent que quand un projet extravagant te passe par la tête, tu t'y attaches sans réfléchir et sans l'examiner sérieusement. Tu m'écris, par exemple: "Je suis compositeur et je ne dois pas gaspiller mon talent de composition..." Qui donc te demande de le faire? Mais c'est justement par une vie de vagabondage que tu le feras. Afin qu'on apprenne à te connaître comme compositeur, il faut que tu sois à Paris, à Vienne ou en Italie. Pour le moment, le voilà à Paris. C'est là qu'à mon avis tu as le plus de chances de réussir. En Italie, rien de trois cents maîtres, et dans toute l'Italie, les théâtres qui payent bien sont fournis de "scrittura" au moins deux ans d'avance. Tandis qu'à Paris, il n'y a guère que deux



HARNAIS

Harnais pour toutes les Exigences

LES CONNAISSEURS SAVENT que pour tirer tout le parti possible de la beauté ou de la force d'un cheval, il lui faut un harnais convenable — "n'importe quel" harnais ne donne pas un même service.

Il est important de Bien Choisir

et pour choisir avantageusement, il faut être à même de tous les modèles.

NOUS INVITONS SPÉCIALEMENT

les connaisseurs et les amateurs de bons et beaux harnais à visiter notre salle d'échantillons, où absolument tous les harnais derniers modèles sont représentés avec toutes les améliorations nouvelles.

NOUS GARANTISSONS LEUR QUALITÉ. NOS PRIX SONT MODÉRÉS

Lamontagne Limitée

Bloc Balmoral

338 RUE NOTRE-DAME OUEST Près de la rue McGill, - - - - Montréal

ou trois musiciens qui écrivent pour le théâtre, et on peut compter sur ses doigts les autres compositeurs.

C'est par le piano que tu dois l'introduire auprès des grands. Ensuite, on pourrait faire imprimer quelque chose par souscription, ce qui rapporterait sensiblement plus que de composer six quatuors pour un seigneur italien qui vous paye avec quelques ducats ou même seulement avec une tabatière en or (valant 3 ducats). A ce compte-là, Vienne serait encore préférable. Là, du moins, il y aurait moyen d'organiser une souscription pour de la musique déjà écrite. Enfin, si je pouvais te donner un peu plus de sérieux et de raison et moins de précipitation dans tes projets, je te rendrais le plus heureux des hommes. Mais je vois que cela ne viendra qu'avec le temps. Et pourtant, en ce qui concerne ton talent, tout est venu avant le temps. Dans les sciences, tu comprends tout avec la plus grande facilité. Pourquoi ne te serait-il pas possible d'apprendre à connaître les gens, de deviner leurs intentions, de former ton cœur à l'égard du monde et d'examiner les choses avec attention? Et surtout ("nota bene") de ne pas l'arrêter uniquement aux côtés qui te flatteraient. Pourquoi ne devrais-tu pas employer sa raison à rechercher le mauvais côté des choses, à en tirer des conséquences et, en songeant à ses propres intérêts, prouver aux gens qu'on a du jugement et de la raison? Ou bien, crois-tu qu'il y ait plus d'honneur à être pris pour un fou et à se laisser exploiter par ceux qui, après, rient sous cape de ce jeune écrivain auquel on peut tout faire accroire? Mon cher fils, Dieu t'a donné une intelligence parfaite. Ce qui t'empêche de l'en servir provient, à ce que je vois, de deux causes. Mon exemple cependant aurait pu t'apprendre à l'employer et à deviner les gens. Tu as dit souvent en plaignant: "Papa vient tout de suite après le bon Dieu!" Quelles sont donc ces causes, dis-moi? Examine-toi, apprends à te connaître toi-même, mon cher Wolfgang, et tu les trouveras. C'est un peu trop d'orgueil et d'égoïsme. Et puis, tu deviens trop vite familier et tu ouvres ton cœur à chacun. Bref, en voulant te montrer naturel et spontané, tu tombes dans une trop grande franchise. La première cause devrait, comme toute, écarter la seconde, car l'orgueil et l'égoïsme ne vont généralement pas de pair avec la familiarité. Seulement, chez toi, l'orgueil et l'amour-propre ne sont blessés que quand tu ne rencontres pas la considération voulue. Même les personnes qui ne le connaissent pas devraient lire sur ton front que tu es un être de génie. Par contre, tu es capable d'ouvrir ton cœur avec la plus grande facilité aux flatteurs qui, par intérêt, t'élèvent aux nues, et tu prends leurs discours pour paroles d'Évangile. Et naturellement, ils abusent de toi, car ils n'ont pas même besoin de simuler. La louange leur est facile, ils ne disent rien qui ne soit la vérité. Seulement, leur intention secrète te demeure cachée. Et, afin de mieux te capter, les femmes se mettent de la partie. Réfléchis à tout ce qui t'est déjà arrivé dans ta courte vie, songe-y de sang-froid, raisonnablement et sans parti pris, et tu comprends que je ne te parle pas seulement en père, mais aussi en ami sincère, car, si doux et si cher que soit pour moi le nom de "fils", celui de "père" est bien souvent détesté par les enfants. Je ne crois pas que ce soit le cas pour toi, quoique tu aies écouté ces paroles d'une femme à Vienne: "Ah! si seulement il n'y avait pas de père!" Paroles qui eussent dû t'inspirer de l'horreur.

Je t'en prie, ne crois pas que je doute de ton amour filial. Tout ce que je te dis a pour but de faire de toi un honnête homme. Des millions d'êtres n'ont pas reçu du ciel la grâce qu'il t'a accordée. Quelle responsabilité! Ne serait-ce pas dommage qu'un si grand génie sorte du droit chemin? Et c'est ce qui a lieu en ce moment...

LE NOUVEL AQUECUC

Ottawa, 15. — Les travaux à la prise d'eau du nouvel aqueduc seront terminés dans un mois. Il ne reste actuellement qu'une couple de mille pieds de tuyau à poser. Aussi que les travaux seront terminés la nouvelle prise d'eau sera mise en opération. La pression dans toutes les conduites d'eau de la ville sera de beaucoup augmenté, et on espère que les compagnies d'assurances consentiront à baisser leurs taux.

EAU DE CONTREXÉVILLE (PAVILLON SPRING) Eau Minérale Naturelle (France) Pour la Goutte—la Gravelle—le Diabète Elle débarrasse l'organisme de l'acide urique— et c'est un remède positif contre le Rhumatisme. Ecrivez pour le pamphlet. DÉPÔT AU CANADA: The Leeming Miles Co., Limited, 4 Boulevard St-Laurent, - Montréal.

Histoires sur les Gens et la Vie en Irlande Deux soirées de causeries par le célèbre poète et conférencier irlandais SEUMAS MacMANUS sous les auspices conjoints de l'Association des Pères et des Terrains de Jeux et du Catholic Social Service Guild, A LA SALLE WINDSOR, JEUDI, le 23 avril, à 8 heures 15 p. m. "GENS ET CROYANCES D'IRLANDE". Billets en vente chez Clarkson & Cowans, 510 rue Sainte-Catherine Ouest. A LA SALLE ACADEMIQUE, DANS LE SOUS-SOL DE L'ÉGLISE DU GESU, VENDREDI, le 24 avril, à 8 hrs. 15 p. m. "JOYEUSE EXCURSION A TRAVERS L'IRLANDE" (illustrée). Billets à la librairie Milloy, 241 rue Sainte-Catherine O.

AUTOMOBILE A VENDRE Automobile Jackson, modèle Majestic 1914, 50 C. V., 4 cylindres, n'a jamais servi. Sera vendu à \$300.00 meilleur marché que le prix coûtant et à des conditions faciles. S'adresser par lettre à J. N. C. boîte 750, Montréal.

Aux jeunes N'oubliez pas l'atelier du DEVOIR pour l'impression de vos lettres de faire-part, cartes de visite et d'invitation.

Aux avocats Nous avons, pour l'exécution de vos factums et tous autres travaux d'impressions, un outillage complet et moderne.

Atelier d'imprimerie : LE DEVOIR 43 rue Saint-Vincent TÉL. MAIN : 7461 Célérité, Prix modérés, Travail parfait.

AU MAGASINS GOODWINS Etoffes noires Un des tissus en grande faveur cette année est ce beau Jacquard fleuri ou broché, de 44 pouces de large. On en fait des manteaux et des costumes très riches et très pratiques. Colis postaux Nous expédions, chaque jour, par voie postale, tous les achats, n'excédant pas 6 livres (11 livres après le 1er mai). Les blouses, la lingerie, les robes et les costumes sont expédiés franc de port.

Ah! Les Crêpes! les belles crêpes dorées, appétissantes, savoureuses, que vous obtiendrez avec la NOUVELLE FARINE "FLEUR DE LIS" Essayez-la et jugez par vous-même! Il n'y a pas de farine plus belle, plus riche en phosphate, contenant plus de principes utiles au soutien et au développement de l'organisme. Faites-en des gâteaux, des tartes, des pâtés ou du pain—vous serez émerveillés du résultat. DEMANDEZ-LA À VOTRE FOURNISSEUR. FABRIQUÉE PAR The St. Lawrence Flour Mills Company, Limited, Les Moulins les plus Modernes au Canada. PHONE: MAIN 6741. 1110, RUE NOTRE-DAME OUEST, - MONTREAL. La Farine St. Lawrence blanche et pure comme le Lis. 3 Marques Populaires: "REGAL", "FLEUR DE LIS", "DAILY BREAD".

VIN-MORIN CRESO-PHATES Les maladies des poumons, les bronchites et autres affections de la gorge ou des voies respiratoires sont communes à cette saison. Évitez les conséquences les plus graves en employant le VIN-MORIN CRESO-PHATES En même temps qu'il est un puissant tonique, ce médicament précieux ne manque jamais de guérir les Toux rebelles, Rhumes, Bronchites tenaces, même la Consomption à ses débuts. En vente partout. Préparé par la Cie du Dr. ED. MORIN, LIMITEE, QUEBEC

### ASSISTANCE MUNICIPALE

L'OEUVRE DU SERVICE DE L'ASSISTANCE MUNICIPALE PENDANT LES TROIS PREMIERS MOIS DE 1914. — STATISTIQUES DE JANVIER, FEVRIER ET MARS.

#### ASSISTANCE MUNICIPALE.

Résumé du rapport présenté au nouveau bureau des commissaires par M. le Dr E.-P. Lachapelle, ex-commissaire, sur le travail du service de l'Assistance Municipale, pour les trois premiers mois de l'année 1914.

Ce service, sous la direction de M. Albert Chevalier, s'est occupé, au cours des mois de janvier, février et mars, des cas suivants:

Enfants sans tutelle.	
Retenue...	15
Acceptés pour 1 an...	70
Refusés...	29
Internements.	
Acceptés pour 2 ans...	3
Acceptés pour 1 an...	107
Refusés...	48
Gouvernement, demi-pension.	
Internements...	2
Total...	274
Incurables.	
Acceptés...	17
Refusés...	19
Total...	36
Tuberculeux.	
Acceptés...	43
Refusés...	7
Total...	50
Aliénés.	
Enquête close...	64
Devront payer...	19
Objection au paiement...	3
Dépôts...	2
A poursuivre...	2
Total...	90
Déportation...	122
Immigration...	38
Jeunes délinquants.	
Enquête close...	16
Devront payer...	2
Total...	18
Remise de la taxe d'eau...	8
Cas de charité...	258
Rapatriement...	27
Secours spéciaux...	22
Total...	943
Soit 378 cas de plus que pour les trois mois correspondants de l'année 1913.	

#### REFUGE MUNICIPAL MEURLING.

LING.

Inauguration par les autorités municipales le 19 mars.

Ouverture officielle le 23 mars.

Du 23 au 31 mars inclusivement, 2,019 indigents ont reçu asile pour la nuit.

Ces indigents étaient répartis comme suit:

Canadiens	1,127
Anglais	346
Irlandais	133
Ecosais	120
Américains	109
Français	39
Finlandais	35
Suèdois	23
Suisses	22
Danois	16
Norvégiens	14
Autrichiens	11
Belges	8
Polonais	7
Allemands	5
Italiens	4
L'état civil de ces réfugiés était comme suit:	
Célibataires	1,523
Mariés	200
Veufs	296
Le nombre total de repas donnés a été de 4,148.	

#### BUREAU DE PLACEMENT MUNICIPAL.

Demandes d'emploi	2,054
Demandes d'employés	16
Personnes pourvus d'ouvrage	216

### LE POLONAIS RAPISKY

LA POLICE N'A TROUVE AUCUNE PREUVE QU'IL SOIT LE MEURTIER DE ROLSTON. — IL SERA PROBABLEMENT DEPORTE.

Malgré toutes les recherches, la police n'a pu trouver la moindre preuve que Mike Rapisky, le Polonais arrêté avant-hier, fut le meurtrier de Robert Rolston, le Pointe-Saint-Charles, l'autisme dernier.

Il est tout probable, cependant, que le Polonais sera déporté parce qu'il ne peut rendre suffisamment compte de son passé au Canada. Mis en présence de Michael Mullins, le seul homme qui puisse donner quelques renseignements pour identifier le meurtrier de Rolston, Rapisky n'a pas été reconnu comme l'assassin.

D'après l'Italien qui a amené son arrestation, Rapisky aurait avoué lui-même, alors qu'il était sous l'influence de la boisson, qu'il avait assassiné un agent, à la Pointe-Saint-Charles, il y a deux ans.

Cette information rappela à la police le meurtre de Rolston et l'on crut que Rapisky étourdi par l'alcool, ne faisait qu'embrouiller les dates et les faits. Cependant, le Polonais, une fois arrêté, n'a plus dit un seul mot touchant le crime dont il se serait avoué coupable auparavant.

Rapisky fut longuement questionné par les détectives sur ses antécédents, mais ce fut en vain; il dit ne se souvenir de rien. Tout ce qu'on put apprendre, c'est qu'il arriva au Canada vers le temps de Noël en 1911; qu'il a travaillé un peu partout, dans le pays et dernièrement à Lachine. Depuis qu'il est à Montréal il a habité un peu toutes les pensions polonaises de la ville.

Le chef Charpentier fera un rapport au bureau de l'immigration.

### LES DEVALISEURS DE TRAINS

Lemmon, S. D., 14. — Un homme que l'on croit être Harry Mathews a été hier soir par des officiers qui tentaient de l'arrêter. Avant d'être frappé d'une balle, le bandit a tiré sur l'assistant shérif A. Axell, de Lemmon, et l'a très gravement blessé.

Mathews et George Ball étaient montés sur le train express faisant le service de Seattle à Vancouver, ligne du Grand Nord. Lorsque le conducteur leur demanda leurs billets, ils tirèrent sur le conducteur, MM. Thos. S. Wadsworth, de Vancouver, Robert L. Lee, de Bremerton, Washington, et H. R. Adkinson, de Vancouver, voulurent intervenir. Ils tombèrent tous les trois sous les balles des bandits. Ceux-ci prirent la fuite et se cachèrent dans un wagon à marchandises. C'est en arrivant à Lemmon que les officiers de la police pincèrent Mathews et le tuèrent au moment où il allait leur échapper. Ball a été arrêté à Calgary, Alberta.

### LES ROLES CHANGENT

Maldé Pavello, accusé de tentative de meurtre sur la personne de Drako Nonsiatio, a été acquitté ce matin par le magistrat Leet. C'est la femme de la victime, Vincenza Storta qui, maintenant, doit répondre à cette accusation.

Lors de l'attentat nous avons rapporté les faits: Nonsiatio dormait dans sa chambre, 32 rue Lalour, lorsque quelqu'un lui plongea un poignard dans la gorge. Sa femme qui dormait à son côté, accéda un voisin, Pavello, mais bientôt elle avoua que c'était elle-même qui avait fait le coup. Il n'y avait d'ailleurs aucune preuve sérieuse contre Pavello, qui avait été arrêté simplement parce que la femme et le fils de la victime le désignaient comme l'assassin.

Ce matin, après avoir entendu quelques témoignages, et le magistrat Leet acquitta Pavello, et l'accusation fut portée contre Vincenza Storta, l'épouse de Nonsiatio. L'examen volontaire est fixé au 18 avril.

L'accusée a demandé à sortir sous caution; le magistrat a refusé.

#### AUTRE ASSEMBLEE

Vendredi soir une assemblée des charpentiers constructeurs de navires local 178, aura lieu au Temple du Travail. Les membres devraient s'y rendre nombreux.

### L'HOTEL SAINT-REGIS

LA REQUETE DES PROPRIETAIRES DEMANDANT L'EMISSION D'UN BREF DE "CERTIORARI" A ETE PRISE EN DELIBERE PAR LE JUGE CHARBONNEAU.

Les procédures de la requête de l'hôtel Saint-Regis pour l'obtention d'un bref de certiorari ont été entendues hier après-midi en Cour de Pratique devant le juge Charbonneau.

Le demandeur, comme on se le rappelle, fut condamné il y a quelque temps à payer l'amende pour avoir vendu des liqueurs pendant les heures prohibées. Les avocats du demandeur attaquèrent alors la décision du recorder sous prétexte qu'elle était entachée d'irrégularité. La plainte, en première instance, alléguait les propriétaires de l'hôtel Saint-Regis, disait que l'offense avait été commise le 5 juillet, lorsque en réalité elle avait eu lieu le 5 juin. L'erreur fut aussitôt corrigée. Mais les demandeurs ne s'en tinrent pas là et demandèrent un bref de certiorari contre le recorder.

Le juge Charbonneau a pris la requête en délibéré.

Devant le juge Panneton s'est instruit, hier après-midi, le procès de Bernard Brault vs The St. Lawrence Sand and Gravel Dredging Company. Le demandeur, engagé par contrat comme agent de la compagnie pour la saison de navigation de 1912, réclame une somme de \$4,500 de dommages, avec intérêts et dépens, alléguant que la compagnie a négligé de remplir au complet sa partie du contrat. Ceci, prétend la compagnie, a occasionné des dommages pécuniaires à l'agent Brault et a nu à sa réputation d'homme d'affaires. La compagnie défenderesse délivrait des barges de sable au demandeur, au port de Montréal.

#### NOUVEAU VILLAGE

Sainte-Agathe, 15. — Par proclamation de S. H. le Lieutenant-Gouverneur, le village de Sainte-Agathe de Lotbinière a été détaché de la municipalité de la paroisse de Sainte-Agathe et érigé en municipalité sous le nom de la municipalité du village de Sainte-Agathe.

#### VOLEUR PINCE

Saint-Valier, 15. — Un jeune homme de 22 ans, Alfred Lachance, de Saint-Valier de Bellechasse, a été arrêté hier, par le détective Defoy, pour vol d'un cheval et d'une voiture à M. Napoléon Roy. Le voleur a été pincé au moment où il disposait du produit de son vol au Cap Saint-Ignace et à Saint-Cyrille de L'Islet, pour la somme de \$100.

#### PAQUES A LACHINE

(Correspondance particulière)

Lachine, 14. — La foule recueillie des fidèles, accourue à l'église pour la solennité pascale, présentait un spectacle fort imposant.

Le vaste temple délicatement paré de ses plus beaux tableaux invitait l'âme à la prière.

La messe fut célébrée avec diacre et sous-diacre. Dans son sermon de circonstance le R. P. Lewis O.M.I. nous montra le Sauveur glorieux retrouvant dans sa résurrection ses trois vies: la vie du corps, celle de l'honneur et celle de l'amitié.

Le chant de Soismes et la musique religieuse ont contribué pour une large part à relever la majesté de l'office divin. Tout le propre de la messe fut en Soismes. Le Kyrie, A. Desmet; Gloria, Soismes; Credo; Perosi; Sanctus, Benedictus et Agnus de Stehle.

Le choeur de chant soigneusement exercé fut conduit avec art M. A. Roy, ancien maître de chapelle et A. Poitras dont les voix sont très appréciées et goûtées du public, ont bien voulu prêter leur concours pour cette belle cérémonie.

C'est au talent d'artiste de notre distingué maître de chapelle, M. B. Verdier, professeur de solfège et de piano, que le chant doit tout son mérite. M. B. Verdier est de l'école de musique religieuse interdiocésaine de Maine, dirigée par M. E. Tinal.

#### CONFERENCE

par M. Camille Feller, journaliste, "Le dualisme des races en Belgique" "Flandre et Wallonie"

Ile Partie

Par les mêmes chanteurs que ci-dessus.

#### PARTIE DE DANSES

Le piano sera tenu par Mme Daxhelet.

#### GREVE EN PERSPECTIVE

Les ouvriers tailleurs, employés dans les manufactures de confection, organisent à Montréal et à Toronto une grève générale de leur corps de métier, laquelle commencerait au mois de juin prochain. Chaque union locale choisira deux délégués, pour aller au Congrès de Cleveland, avec instructions de demander aux chefs de l'union la sanction d'une grève dans les deux grandes villes canadiennes. L'augmentation de salaire et de meilleures conditions de travail seraient les causes du mouvement.

### COURRIERS PROVINCIAUX

(Des correspondants du "Devoir")

#### VILLE DE QUEBEC

##### PROJET D'ANNEXION.

Québec, 15. — Une demande a été faite au surintendant de l'Instruction Publique d'annexer la municipalité scolaire catholique de Ville-Montcalm, aujourd'hui le quartier Bevedère, à la municipalité scolaire de la cité de Québec, avec les mêmes limites qui formaient, à son annexion comme municipalité de ville la corporation de la ville de Montcalm.

##### LEGER INCENDIE

Québec, 15. — Un commencement d'incendie a éclaté, hier matin, à la résidence de S. H. le Maire Drouin, rue Saint-François. Le feu se déclara dans une garde-robe, causé par la fournaise. Les pompiers répondirent promptement à l'alarme donnée aussitôt, et réussirent à sortir de la maison le linge en feu avant que les flammes se fussent répandues dans la maison. Les dommages se chiffrent à une centaine de piastres environ.

#### PROV. DE QUEBEC

##### SIR RODOLPHE FORGET.

Baie Saint-Paul, 15. — Sir Rodolphe et Lady Forget assistaient, dimanche dernier, à la Baie Saint-Paul, à un Euchre donné au profit de l'église paroissiale, pour la décoration électrique des autels. Le député de Montmorency et Charlevoix a fait cadeau au curé de la paroisse d'une somme de \$500 pour aider à l'embellissement de l'église.

##### NOUVEAU VILLAGE

Sainte-Agathe, 15. — Par proclamation de S. H. le Lieutenant-Gouverneur, le village de Sainte-Agathe de Lotbinière a été détaché de la municipalité de la paroisse de Sainte-Agathe et érigé en municipalité sous le nom de la municipalité du village de Sainte-Agathe.

##### VOLEUR PINCE

Saint-Valier, 15. — Un jeune homme de 22 ans, Alfred Lachance, de Saint-Valier de Bellechasse, a été arrêté hier, par le détective Defoy, pour vol d'un cheval et d'une voiture à M. Napoléon Roy. Le voleur a été pincé au moment où il disposait du produit de son vol au Cap Saint-Ignace et à Saint-Cyrille de L'Islet, pour la somme de \$100.

#### PAQUES A LACHINE

(Correspondance particulière)

Lachine, 14. — La foule recueillie des fidèles, accourue à l'église pour la solennité pascale, présentait un spectacle fort imposant.

Le vaste temple délicatement paré de ses plus beaux tableaux invitait l'âme à la prière.

La messe fut célébrée avec diacre et sous-diacre. Dans son sermon de circonstance le R. P. Lewis O.M.I. nous montra le Sauveur glorieux retrouvant dans sa résurrection ses trois vies: la vie du corps, celle de l'honneur et celle de l'amitié.

Le chant de Soismes et la musique religieuse ont contribué pour une large part à relever la majesté de l'office divin. Tout le propre de la messe fut en Soismes. Le Kyrie, A. Desmet; Gloria, Soismes; Credo; Perosi; Sanctus, Benedictus et Agnus de Stehle.

Le choeur de chant soigneusement exercé fut conduit avec art M. A. Roy, ancien maître de chapelle et A. Poitras dont les voix sont très appréciées et goûtées du public, ont bien voulu prêter leur concours pour cette belle cérémonie.

C'est au talent d'artiste de notre distingué maître de chapelle, M. B. Verdier, professeur de solfège et de piano, que le chant doit tout son mérite. M. B. Verdier est de l'école de musique religieuse interdiocésaine de Maine, dirigée par M. E. Tinal.

#### CONFERENCE

par M. Camille Feller, journaliste, "Le dualisme des races en Belgique" "Flandre et Wallonie"

Ile Partie

Par les mêmes chanteurs que ci-dessus.

#### PARTIE DE DANSES

Le piano sera tenu par Mme Daxhelet.

#### GREVE EN PERSPECTIVE

Les ouvriers tailleurs, employés dans les manufactures de confection, organisent à Montréal et à Toronto une grève générale de leur corps de métier, laquelle commencerait au mois de juin prochain. Chaque union locale choisira deux délégués, pour aller au Congrès de Cleveland, avec instructions de demander aux chefs de l'union la sanction d'une grève dans les deux grandes villes canadiennes. L'augmentation de salaire et de meilleures conditions de travail seraient les causes du mouvement.

### TUMEUR A L'ESTOMAC

COMPLETEMENT ENLEVEE LORS-QUE'ELLE PRIT "FRUIT-A-TIVES"

#### NEWBURY, Ont., 4 avril, 1913.

"Il y a quelques années, j'étais malade au lit et je croyais que j'allais mourir. J'avais une excroissance à l'estomac, et les médecins disaient que c'était une tumeur, et que la seule chose que j'avais à faire était d'aller à l'hôpital me la faire enlever. Je refusais l'opération, quoique les médecins affirmassent que ce fut le seul remède. Je dis que je mourrais avant de me faire opérer.

A ce moment-là, ma mère, qui était à Alvington, m'envoya du "Fruit-a-tives" en me conseillant d'en faire l'essai, parce qu'elle avait entendu parler d'une femme qui avait été guérie d'une excroissance semblable à l'estomac en prenant "Fruit-a-tives".

Pour faire plaisir à ma mère, je commençai à prendre "Fruit-a-tives" et l'heureux résultat fut ma guérison. Je ne suis pas allé voir de médecin depuis et ma santé est excellente.

Je recommande "Fruit-a-tives", chaque fois que j'en ai l'occasion et je serai content de vous publier cette lettre, parce que quelque autre femme pourrait bien souffrir du même mal, et "Fruit-a-tives" la guérira.

Mme A. McDONALD.

50c la boîte, 60c par 250, boîte d'essai, 25c. Chez tous les marchands ou envoyé sur réception du prix par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

#### DANS LE MONDE OUVRIER

12

#### ASSEMBLEE IMPORTANTE

Les charpentiers menuisiers de Malsonneuve, local 1158, auront une très importante assemblée, samedi, à 8 heures, dans la salle Houle, 189 rue Leclerc. Tous les charpentiers soucieux d'améliorer leurs conditions de travail devraient se faire un devoir d'y assister. On y fera une étude des bienfaits accomplis par la Fraternité Unie des Charpentiers Menuisiers. Cette puissante association ouvrière fut fondée à Chicago le 12 août 1881; aujourd'hui elle compte 2,000 succursales et 265,000 membres.

Les ouvriers non-unionsistes sont tout particulièrement invités à assister à cette réunion.

#### CHEZ LES EBENISTES

Les employés de manufactures de portes et châssis, et les ébénistes, local 1127, préparent une campagne de recrutement pour la dernière moitié du mois d'avril. Ils espèrent amener dans leurs rangs un grand nombre d'ouvriers non-unionsistes.

A cet effet ils tiendront une grande assemblée publique, au Temple du Travail, lundi soir, pour organiser la campagne en question.

#### DANS L'OUEST

##### LES SEMAILLES.

Winnipeg, 15. — On a commencé en plusieurs endroits à semencer la terre. Tout fait prévoir que les semailles seront bientôt générales.

##### CONVENTION DES MECANIENS

Calgary, Alta., 15. — Six mille délégués prendront part à la convention de la Fraternité des Mécaniciens et des Chauffeurs de Locomotives, qui aura lieu ici au mois d'août prochain.

##### LES SEMAILLES.

Régina, Sask., 15. — Cinquante pour cent des terres défrichées sont prêtes à recevoir la semence en Saskatchewan.

En général, la terre est en bon état. Au centre et au sud de la province, la neige est disparue.

Il y a encore un peu de neige au sud-est.

#### PROV. MARITIMES

##### M. FLEMING EN CONGE.

Saint-Jean, N.-B., 15. — La législature a accordé un congé au premier ministre J. K. Fleming, pour tout le temps que durera l'enquête nécessaire par les accusations portées contre lui. Le premier ministre intermédiaire sera, M. George Clark, procureur général et M. Murray, prendra le portefeuille de ministre des terres et des mines.

#### ONTARIO

##### SOIREE DRAMATIQUE

Hamilton, 15. — Le mouvement de la pensée française s'accroît de jour en jour dans la province d'Ontario. Nous n'en voulons donner d'autres preuves que la grande soirée dramatique et musicale qui a été donnée au

### GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL - ALBANY - NEW-YORK (14 h. H.) New-York à 8 h. 45 a.m., 8.10 p.m., tous les jours; 2.20 p. m., tous les jours, excepté le dimanche.

BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE 122 rue St-Jacques, coin St-François-Xavier, Tel. Main 6905

Hôtel Windsor, 141, Uptown 1147, ou Gare Bonaventure, Main 8229

### CANADIAN PACIFIC

SPECIAL FOUR PAQUEBOT Part de la gare Windsor à 12.00 (midi), vendredi le 17 avril. Fait retour avec le S. M. R. Empress of Britain, qui part de Halifax le 18 avril. Wagons-lits modernes et de touristes, wagons-buffets et wagons de première classe, directement aux aubains du paquebot.

BUREAUX DES BILLETS: 141-143, St-Jacques

Hôtel Windsor, 141, Uptown 1147, ou Gare Bonaventure, Main 8229

### Vous ne tousserez plus

lorsque vous aurez pris quelques doses de

### Sirop Mathieu

au Goudron, à l'Huile de Foie de Morue et autres Médicaments.

Parce qu'il calme l'irritation des bronches et des

poumons, prévient les

crises de toux, soutient les forces du

malade et assure une

prompte guérison.

En Vente Partout: 35c. la bouteille.

En même temps que le Sirop Mathieu, on

peut prendre suivant les directions, une ou

deux Poudres Nerveuses Mathieu

très efficaces contre l'Épilepsie et Névroses

des Nœuds de Tête, Migraines, Névralgies,

Écarts de Fatigue.

En Vente Partout: 25c. la boîte de 150 poudres.

CHE J. L. MATHIEU, PROPRIETAIRE.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE

Dépôtistes en gros, Montréal.

dans la salle du Ritz-Carlton la grande

audition des élèves de Mme R. Mac-

millan. Cette soirée musicale promet

d'attirer l'élite de la société de notre

ville. Le programme est on ne peut

plus attrayant et les élèves sauront

faire valoir la bonne école de leur

professeur. On agrira également en ne

manquant pas d'assister à une audi-

tion qui comporte à son programme

des œuvres appartenant au plus pur

répertoire français: Chansons bre-

tonnes, scènes lyriques, airs d'opéras,

etc.

#### REMERCIEMENTS

La famille Stanton-Trempe offre ses remerciements les plus émues pour les sympathies nombreuses et sincères dont elle a été l'objet à l'occasion de la mort du regretté Henry G. Stanton.

#### PETIT CARNET

##### EUCHRE-CONCERT

Demain soir, mercredi le 15, à huit heures, il y aura, dans la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, un grand Euchre-Concert. Plus de cinquante prix seront distribués. Les billets - 50 sous - seront en vente à la porte de la salle.

##### COURS DE SOLFÈGE

Des circonstances incontrôlables, empêchent le Professeur Goulet d'avoir la répétition

# LA VIE SPORTIVE

## CE QU'ON DIT

A PROPOS DE POIDS.

Sous le titre, "A propos de poids", notre distingué confrère et ami Léon Séé publie dans le dernier numéro de La Boxe et les Boxeurs. Tous nos lecteurs seront heureux de voir que Léon Séé comprend comme nous qu'il y a danger à se faire maigrir à outrance, en vue d'un vague qualificatif de catégories: poids moyens ou poids lourds. Il nous cite le cas d'un nommé Otto Flint, un grand gaillard mesurant 1 m. 85 de hauteur, un boxeur qui prétendait ramener son poids à 72 kil. 500. Or, chacun sait que pour bien se porter et posséder un poids normal, il faut peser autant de kilos que l'on a de centimètres de hauteur en plus du mètre: 85 kilos pour 1 m. 85, par exemple. Otto Flint, malgré sa notable ténacité, a pu se rendre compte qu'il avait fait fausse route. Matché contre Hogan, vendredi dernier, il s'était engagé à ne peser plus que 72 kil. 500, sous peine d'un forfait. Léon Séé nous dit à ce sujet: "Après huit jours d'un entraînement acharné, de privations fort pénibles, Otto Flint s'est présenté à la pesée complètement affaibli et pesant encore 250 grammes de trop. Résultats: Ce boxeur n'a pas fait le poids, il a perdu son forfait et il s'est fait battre. C'est plutôt réussi, on le voit..."

"Ah! ces jeunes gens! comme ils ont tort de vouloir se moquer de la nature! Ma part de honneur, on les prendrait pour fous. Cela nous fait mal, d'autant plus que nous voyons des hommes gaspiller bêtement leur santé — bien si précieuse — pendant que nous leur prêchons la pratique du sport pour l'amélioration de la race. "Tant le monde connaît la haute compétence de Léon Séé, en matière de boxe. Aussi nous sommes heureux de lire ce qu'il dit en termes excellents: "D'ailleurs, plus j'y réfléchis, plus je considère qu'il est extrêmement dangereux de chercher à faire un poids quelcon que ne peut arriver que fort difficilement. Le corps humain contient une très grande proportion d'eau et il est bien évident que pour arriver à diminuer de poids, il suffit de se dessécher plus ou moins; c'est certainement très facile, car il suffit de transpirer beaucoup et de ne pas boire, mais la question est de savoir si cela est sain, si ce n'est pas préjudiciable à la santé, si même ce n'est pas très dangereux..."

"Vous avez tous vu certains boxeurs arriver à la pesée les yeux enfoncés dans l'orbite, les joues creuses, le teint terreuse. Ils ont absolument l'allure d'un malade qui sort de l'hôpital. "Lorsqu'on leur demande, non sans anxiété, s'ils se sentent bien, ils vous répondent: "Je suis un peu faible en ce moment, j'ai la bouche sèche, j'ai un peu de fièvre, mais quand j'aurai mangé et bu tout à l'heure après la pesée, cela ira mieux..."

"Cela ira mieux peut-être, mais un fait certain est qu'en ce moment, cela va très mal..."

"Vous avez tous vu également une plante privée d'eau pendant quatre ou cinq jours? Elle se recroqueville, elle jaunit; ses feuilles et ses tiges s'affaissent lamentablement vers le sol; elle va mourir. Eh bien, le boxeur desséché ressemble à la plante qui dépérit. "Priver d'eau un jeune organisme, en pleine croissance, c'est plus que jouer avec sa santé, à mon avis. C'est tout simplement criminel. "J'ai vu des boxeurs rester longtemps affaiblis à la suite d'un amaigrissement forcé; j'en ai vu dont la croissance a été ralentie, arrêtée. J'en ai vu dont l'estomac torturé ne s'est jamais bien rétabli..."

"Devant ces vérités si évidentes, nous ne pouvons que louer le courageux précepteur qu'est Léon Séé. Bravo! Nous sommes tout à fait d'accord avec lui, parce que nous ne voulons pas de surentraînement, mais une santé parfaite pour tous. Il y a surentraînement dès qu'on voit chez le sujet des yeux caves, des joues creuses, un teint terreuse, quasi verdâtre. Oh! alors, quand cette couleur verdâtre arrive, c'est que la mort est là, derrière, la faux prête, guettant l'arrivée de ses victimes, la fièvre typhoïde, la tuberculose, la maladie de cœur, pour jeter l'imprudent dans la tombe ouverte..."

"Alors! jeunes gens, soyez raisonnables! Faites de la bonne culture physique pour être sains, beaux et forts. Laissez les imprudents, les inconscients et les têtus se ruiner l'organisme loin de vous. A vous, la santé! A eux, la déchéance!"

Faites de tous les sports, mais pas au détriment de votre santé. DR DUBOIS.

## BOXE ET LUTTE A LA M. A. A. A.

LE TOURNOI POUR LE CHAMPIONNAT AMATEUR DE LA VILLE DE MONTREAL COMMENCERA DEMAIN SOIR. — LE PROGRAMME.

Vingt-deux rencontres auront lieu le soir d'ouverture du tournoi de boxe et de lutte à la M. A. A. A., pour le championnat amateur de la ville de Montréal. Ce concours commencera demain soir. Il y aura douze combats de boxe et dix combats de lutte. Voici le programme de la soirée d'inauguration:

**BOXE.**  
Préliminaires—Poids coqs.  
W. Murphy, Saint-Thomas, vs E. Dower, S.A.A.A.  
Poids plumes.  
E. Saint-Pierre, M.A.A.A., vs T. Miller, Inter. Gen.  
W. Wivel, vs J. Porter, S.A.A.A.

## C'EST CE SOIR QU'A LIEU LA GRANDE RENCONTRE

Cazeaux promet de donner du fil à retordre au Polonais Stanislaus Zbysko. — Le match est au genre libre, deux dans trois. à finir. — Une belle soirée.

S'il est une chose qui plait au public sportif de notre ville, c'est bien de voir Raymond Cazeaux aux prises avec un adversaire de poids. Le Béarnais lui-même préfère de beaucoup être obligé de déployer toute son énergie, de mettre en oeuvre toute sa vigueur contre un adversaire digne de lui que de lutter contre une "galette" qui se borne à bloquer les coups, qui se tient sur une prudente défensive presque constamment. Avec un homme de grande valeur, l'on court des risques mais au moins on fait du "beau travail". Le public et Cazeaux auront lieu d'être satisfaits ce soir car Zbysko est un des hommes qui sont capables de donner le plus de fil à retordre au Béarnais, malgré toute sa fougue, sa science et sa vigueur. Zbysko, quoique n'étant pas précisé-

ment en excellents termes avec Raymond Cazeaux, du fait que celui-ci a une préférence marquée pour Constant le Marin, tient en très haute estime le Béarnais; il a déclaré à maintes reprises que Cazeaux est doué d'un courage réellement extraordinaire et qu'il fait grand honneur à la race française. Malgré l'avantage qu'il a au point de vue du poids, malgré sa vigueur exceptionnelle, Zbysko sait que ce soir il aura une tâche ardue. Il va se mettre à la besogne avec fermeté et intrépidité ce soir, pour gagner le plus rapidement possible. Cazeaux ne sera pas long à s'échauffer et répondra du tac au tac; dans ces conditions, le match ne peut manquer d'exciter au plus haut point tous les spectateurs. Ce sera réellement une grande soirée.

**POIDS LÉGERS.**  
J. Murphy, Saint-Thomas, vs J. R. Beck, S.A.A.A.  
H. Beveridge, M.A.A.A., vs M. Baillie, Inter. Gen.  
J. Green, indépendant, vs W. Pitt, M.A.A.A.  
F. Audap, M.A.A.A., vs H. Hill, S.A.A.A.

**POIDS MI-MOYENS.**  
E. Robinson, S.A.A.A., vs T. McDonald, S.A.A.A.  
H. Logsdale, M.A.A.A., vs W. Peters, indépendant.

**POIDS PLUMES.**  
T. Miller, Inter. Gen., vs A. Balfy, S.A.A.A.  
H. Birkin, indépendant, vs D. Coughlan, S.A.A.A.  
L. Binmore, M.A.A.A., vs Wardell, Saint-Thomas.

**LUTTE.**  
135 livres.  
W. Bernier, La Casquette, vs B. Stevenson, M.A.A.A.  
J. Leonard, M.A.A.A., vs Vaillancourt, La Casquette.  
F. Tate, Railroad, vs J. Demetion, M.A.A.A.  
A.-V. Hamilton, M.A.A.A., vs J. Boismenu.

**145 livres.**  
A. Guyot, La Casquette, vs A. Teulon, M.A.A.A.  
W. Bernier, La Casquette, vs R. McKay, Y.M.C.A.

**158 livres.**  
J. McGeehin, S.A.A.A., vs H. Roy, McD. Gollege.  
A. Guyot, La Casquette, vs G. Marshall, Railroad.  
R. Best, S.A.A.A., vs R. McKay, Y.M.C.A.

## TOURNOI DE QUILLES A ATLANTIC CITY

FRANZ, DE CLEVELAND, EST EN TETE DES SERIES INDIVIDUELLES AVEC 655 POINTS. — LE CLASSEMENT DES EQUIPES.

Atlantic City, 15 — Lewis Franz, de Cleveland, est monté en tête des séries individuelles au tournoi de quilles de la National Bowling Association, en jouant 655. La première partie fut de 257 points. Le duo Franz-Theis, de Cleveland, est en tête des équipes de deux hommes, avec Higgins et Hopkins, de Philadelphie, deuxième. Chris Theis a son crédit la plus haute moyenne pour les neuf parties; son grand total est de 1884. L'équipe Genesee demeure toujours en première position dans les séries pour équipes de cinq joueurs avec son nouveau record mondial de 3035 points.

Voici la position des équipes:  
Equipes de 5 hommes  
Genesee, Rochester . . . 3035  
Weimer-Brew, Cleveland . . . 2816  
Maneto, Philadelphie . . . 2790  
Electra, Montréal . . . 2790  
Majestic No 1, Philadelphie . . . 2639

Individuelles  
Franz, Cleveland . . . 655  
Kallush, Rochester . . . 645  
Roms, New-York . . . 635  
Stern, Yankee . . . 633  
McKee, Cleveland . . . 629

Equipes de 2 hommes  
Theis-Franz, Cleveland . . . 1190  
Higgins - Koppkins, Philadelphie . . . 1172  
Buonome-Sutton, Rochester . . . 1167  
Anderson-Schaeffer, Brooklyn . . . 1160  
Bates-Kerrdorf, Rochester . . . 1135

**TROIS FOIS EN UNE HEURE**  
(De notre correspondant)  
Québec, 15 — Stanislas Zbysko luttera samedi à Québec, contre Cazeaux. La lutte sera handicap; Zbysko s'engage à renverser Cazeaux trois fois en une heure. Les deux lutteurs se rencontreront à l'Auditorium.

## JULES LAENAERS CONTRE LE "ZULU KID" SAMEDI SOIR AU READOSCOPE

L'adversaire du Belge est un grand favori dans les meilleurs clubs de Brooklyn. — C'est un dur cogneur. — Les deux hommes sont de la même taille et du même poids.

## UN COMBAT DE 10 RONDES

Les nombreux amis que compte Jules Laenaers en notre ville ont été heureux d'apprendre qu'il sera au programme du National Sporting Club samedi prochain au Readoscope. Si le vaillant champion belge s'est fait une quantité d'amis à Montréal et partout où il a passé ce n'est pas spécialement pour le charme de sa figure, mais bien pour ses grandes qualités sportives. Laenaers est avant tout un courageux et un vaillant qui arrivera sûrement à faire sa marque dans le domaine de la boxe. Tous les matins, aux petites heures, Laenaers part faire une ou deux heures de course à pied, puis commence le travail du gymnase. Il est inutile d'insister sur ce dernier, presque tous les membres du N. S. C. ont déjà assisté aux séances d'entraînement aux quartiers du club, ils ont pu se rendre compte de visu combien ce dernier est ardu.

Il y a quelque temps Laenaers voulait venger la défaite de son ami Grundhoren lançant un défi à MacKay, certains journaux tournèrent ce défi en ridicule en raison de la différence de poids et de taille; il est tout probable que si ceux qui se récriaient si fort avaient vu Laenaers à l'entraînement avec Carl Morris au New-York, ils auraient peut-être émis un avis différent. Laenaers était le seul qui consentait à mettre les gants avec le géant de l'Oklahoma dont la brutalité est bien connue, tous les jours il faisait trois ou quatre rondes avec lui et quoique faisant tout son possible pour cela Carl Morris n'a jamais pu le mettre en danger; Carl Morris pesait 240 livres soit 35 livres de plus que MacKay et 80 de plus que Laenaers.

## DANS LE MONDE DE LA CROSSE A QUEBEC.

Les amateurs québécois de crosse seront bien aise d'apprendre qu'ils auront très probablement une équipe senior de crosse dans la D. L. A. George Kennedy vient de décider de transporter sa franchise à Québec et tout indique que cette excellente intention sera secondée par tous les clubs faisant actuellement partie du Big Four. Québec est la capitale de notre province et c'est donner un mouvement de très grande importance à notre sport national que de lui trouver une place dans une cité où les vrais sportsmen se comptent par milliers. Québec donnera, à n'en pas douter un appui des plus chaleureux et des plus soutenus à son représentant dans la ligue de crosse la plus importante du Canada.

## DANS L'OUEST.

New-Westminster, 15. — Il est maintenant certain que le club local conduira encore les choses de la crosse, à sa guise, sur la côte du Pacifique, pendant la saison prochaine. Les Vancouver de Con Jones ont été mis au rancart et remplacés par les jeunes enthousiastes de Vancouver A.C., qui ont été 60 p.c. de leurs recettes aux Salmonbells dans une ligue de seniors. Les partisans des Salmonbells ne sont pas des plus satisfaits de cet arrangement car ils espéraient voir une bonne ligue de quatre clubs en 1914. C'est un fait reconnu que l'autocratie des dirigeants du club New-Westminster finira par tuer la crosse dans l'Ouest.

## A CORNWALL.

Johnny Kervin, autrefois de Cornwall est maintenant établi à Montréal où il fera le commerce de cigares et continuera à manufacturer des bâtons de crosse. D'après cet ancien directeur du club Cornwall, les amateurs de la petite ville manufacturière souhaitent que leur club s'allie au Big Four. L'intérêt pour le jeu de crosse a beaucoup diminué à Cornwall depuis la disparition du National de la scène et il faut de toute nécessité qu'un changement s'opère sans quoi le jeu de crosse pourra bien s'éteindre dans la ville pépinière.

## A TORONTO.

Toronto, 15. — Le "News" de cette ville que l'on se plaît à considérer comme l'organe des Tecumseh's publie hier ce qui suit concernant les probabilités de la crosse professionnelle: "Il est fort probable que la franchise de George Kennedy sera transférée à Québec et que les Shamrocks et les Cornwall seront admis à faire partie de D. L. A."

## POUR LE TITRE DE CHAMPION

JOHNNY BILLITER DEMANDE UN MATCH A L'ÉLÈVE D'EMILE MAUPAS, JEAN-BAPTISTE PARADIS.

Une nouvelle qui ne manquera pas de faire sensation dans le monde de la lutte c'est que John Billiter, le si valeureux lutteur de Toledo (Ohio), l'homme qui a fait de si beaux matchs avec Tremblay au cours de ces dernières années, va probablement conclure à bref délai un match avec Jean Baptiste Paradis; depuis quelques jours, il a fait savoir à ses amis de Montréal qu'ayant tombé Paradis avant que celui-ci ne terrassât Tremblay, il y a un an, il espérait bien que le champion actuel ferait comme l'ancien et lui accorderait un match; le championnat du monde serait naturellement en jeu et Billiter insiste pour que tous les règlements de la "Police Gazette" soient strictement observés.

## LIGUE FEDERALE

BROOKLYN BAT PITTSBURG DANS LA JOUTE D'OUVERTURE PAR 1 à 0 APRES DIX PRISES DE JEU.

Pittsburg, 15. — Une température superbe, une parade et une assistance nombreuse ont marqué l'ouverture de la saison de la Ligue Fédérale en cette ville hier. Brooklyn a défait le Pittsburg par 1 à 0, dans une partie de 10 reprises après un vrai duel de lanceurs entre Seaton et Knetzer.

R. H. E. Brooklyn . . . 0000000001—1 5 1  
Pittsburg . . . 0000000000—0 4 1  
Seaton et Owens; Knetzer et Berry.

**JOUTES D'EXHIBITION.**  
A New London:  
New London (Eastern) 5; Providence (Internationale) 2.  
A Richmond:  
Richmond (Virginie) 2; Toronto (Internationale) 1.

## LES LIGUES MAJEURES

L'inauguration des parties des ligues Américaine et Nationale a eu lieu hier après-midi aux États-Unis. — Les résultats détaillés.

**LIGUE AMERICAINE**  
New-York . . . 8 Philadelphie . . . 2  
Washington . . . 3 Boston . . . 0  
Chicago . . . 5 Cleveland . . . 2  
Detroit . . . 3 St-Louis . . . 2

**LIGUE NATIONALE**  
Philadelphie . . . 10 New-York . . . 1  
Brooklyn . . . 8 Boston . . . 2  
St-Louis . . . 2 Pittsburg . . . 1  
Cincinnati . . . 10 Chicago . . . 1

Boston, 15. — Les Washington ont bien débuté hier. Walter Johnson a blanchi les Red Sox par un score de 3 à 0 devant une assistance considérable. Ray Collins eut une petite faiblesse à la troisième reprise pendant laquelle les Washington complétèrent trois points. Les frappeurs des Boston ne complétèrent pas un coup réussi sur les balles de Johnson.

Washington . . . 003000000—3 7 3  
Boston . . . 000000000—0 5 3  
Johnston, et Ainsmith; Collins, Kelley et Carrigan.

New-York, 15. — Les New-York ont ouvert la saison hier après-midi par une belle victoire sur les Philadelphie. Bush fut retiré de la boîte après deux reprises dans lesquelles il donna quatre buts sur balles, fit entrer quatre points et permit à ses rivaux de compter cinq coups réussis. Une foule record assistait à la joute. McHale fut éliminé pour les champions du monde.

Philadelphie . . . 001000010—2 6 2  
New-York . . . 40003001x—8 13 2  
Bush, Beardman et Schang, Lapp; McHale et Sweeney.

Chicago, 15. — Un ralliement opportun à la septième reprise donna la victoire aux White Sox hier après-midi sur les Cleveland. Les lanceurs Scott et Mitchell se firent une lutte ardue jusqu'à la septième reprise.

Cleveland . . . 000020000—2 5 0  
Chicago . . . 000000032x—5 7 1  
Mitchell, Blanding et O'Neil; Scott et Schalk.

Détroit, 15. — Les Tigers ont triomphé hier après-midi des St-Louis, dans une partie sensationnelle qui dura treize reprises. Ty Cobb frappa alors un triple qui fit entrer un deux points et il entra ensuite lui-même sur un coup simple. Dubuc lança une partie superbe mais à la troisième reprise son genou malade le fit terriblement souffrir et Dausse le remplaça.

St-Louis . . . 000000000000—2 3 0  
Détroit . . . 000000000009—3 8 5  
Weilman, James et Agnew Crossin; Dubuc, Dausse et Stanage.

## UNE COURSE DE CHIENS

UNE EPREUVE DE 412 MILLES EST ARRETEE PAR UNE FURIEUSE TEMPETE DE NEIGE ET UN FROID EXCESSIF. — DE NOME A CANDLE.

Nome, Alaska, 15. — La course originale de chiens entre Nome et Candle, et retour, soit une distance de 412 milles, est retardée par une furieuse tempête de neige et un froid excessif de 40 degrés au dessous de zéro. Un des premiers depuis le départ, Johnson, est arrivé à Telephone avec ses chiens et a dû faire halte à cet endroit. Il a alors été dépanné par Ay et Allan. Le gagnant recevra un prix de \$3,000.

## LIGUE DE LA CITE

Les magnats de la ligue de baseball de la Cité ont décidé, à l'assemblée tenue hier soir à l'hôtel Saint-James, de retarder l'ouverture de la ligue au 26 avril afin de permettre aux joueurs de se mettre en meilleur condition.

## CASTAGNETTES DE GUERRE

Un écrivain militaire russe, M. Loubitzki, relève un fait assez bizarre observé par lui dans la guerre balkanique et qui semble avoir échappé aux correspondants. Les castagnettes auraient joué un rôle important dans les combats entre Turcs et Monténégrins.

Avec ces instruments qu'on d'habitude, sont destinés à accompagner des danses espagnoles, les Monténégrins ont admirablement imité le bruit des mitrailleuses pour tromper l'ennemi. Les Serbes, ajoute l'écrivain russe ont peu à peu adopté ce procédé et l'ont même complété. En simulat de faux emplacements de batteries, ils ont réussi souvent à induire en erreur l'ennemi sur la vraie position de leur artillerie.

Il convient de rappeler que les Japonais, avant les Monténégrins et les Serbes, avaient employé les castagnettes dans la guerre. Mais ils ne s'en servaient que pour impressionner et énerver l'ennemi. C'est dans ce but qu'ils firent un extraordinaire vacarme de castagnettes lors du siège de Port-Arthur.

## LA MUSIQUE ET LA VITALITE

Le docteur James Roggers a étudié l'influence sur les musiciens de l'instrument dont ils usent. Et il est arrivé à cette conclusion: Les instrumentistes "à vent" meurent à 63 ans, tandis que les instrumentistes "à cordes" meurent à 62 ans; 84 pour cent des premiers, du reste, atteignent jusqu'à 70 ans.

Le docteur Roggers a même établi à ce propos une curieuse "échelle de longévité". La voici: Les joueurs de flûte peuvent vivre jusqu'à 61 ans; les joueurs de hautbois, jusqu'à 63 ans; les joueurs de cor jusqu'à 64 ans; les joueurs de clarinette, jusqu'à 65 ans; les joueurs de trompette et de piston, jusqu'à 66 ans; enfin les joueurs de contrebasse et d'opéra, jusqu'à 75, 80 ans et même plus!

## MORT DE SIR WILLIAM WHYTE

UN HOMME DE CHEMIN DE FER QUI PARTI DU BAS DE L'ECHELLE, S'EST ÉLEVÉ AUX PLUS HAUTES FONCTIONS.

On a appris, hier après-midi, aux bureaux du Pacifique-Canadien, la mort de sir William Whyte, vice-président et directeur de la compagnie du Pacifique depuis de longues années, décédé à Coronado-Beach, Californie.

La mort de cet homme, l'un des pionniers du Pacifique, et l'un des hommes d'affaires les mieux connus du Canada, a causé une vive surprise à ses nombreux amis, car d'après les dernières nouvelles reçues de Coronado-Beach, la santé du malade s'améliorait et les médecins pensaient qu'il pourrait bientôt retourner chez lui, à Winnipeg.

Un wagon spécial vient d'être envoyé en Californie pour ramener le corps à Winnipeg où demeurait sir William; l'épouse du défunt accompagnera la dépouille mortelle.

Cette mort ne sera pas sans causer un deuil profond dans le monde des affaires où le financier était universellement connu.

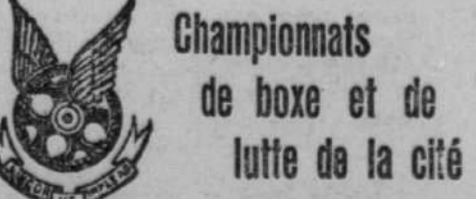
Sir William était né dans le Fifeshire, en Ecosse, le 15 septembre 1843. Il était fils de William Whyte de Christina (Melton) Whyte. Il reçut son éducation en Ecosse; il devint d'abord commis dans les bureaux de Lord Elgin, où il resta deux ans. En mai 1862 il commença à travailler pour des compagnies de chemins de fer; d'abord agent pour la "West of Fife Railway Co.",

entra en juin 1863, à l'emploi du Grand-Tronc; pendant plus de vingt ans il fut au service de cette compagnie, et, passant par tous les grades, de serre-frein il devint surintendant de division.

En 1883, il fut engagé par la "Credit Valley Railway" comme surintendant général. L'année suivante il occupa le même poste pour la "Ontario and Quebec Railway", qui s'était annexé les compagnies "Credit Valley" et "Toronto, Bruce and Grey". En 1884, il devint surintendant de la division d'Ontario pour le Pacifique-Canadien; une année plus tard il était surintendant de l'Ontario et des provinces de l'Est; de 1886 à 1897, il fut à diriger la division de l'Ouest, et de 1897 à 1901 il fut gérant de cette même division. Jusque en 1907 il fut assistant du président de la compagnie où il se retirait de la vie active, il fut nommé vice-président.

Bien qu'il eût pris sa retraite, sir William faisait encore partie du bureau de direction du Pacifique-Canadien.

En 1911, lors du couronnement du roi Georges, il fut créé chevalier, avec le titre de sir.



Championnats de boxe et de lutte de la cité

AU GYMNASSE DE LA M. A. A. A. Jeudi, vendredi et samedi de cette semaine à 8 p.m. précises. SIEGES RESERVES . . \$1.00

# COMMERCE ET FINANCE

## LE MARCHÉ EST FERME

Le C. P. R. gagne un point. — Les autres cours varient peu. — Les transferts sont peu nombreux. — Rapport de la A. MacDonald Company, Limited. — Un nouvel emprunt de la Cité de Montréal. — L'immeuble. — Ça et là

La bourse de Montréal est dans un état stagnant de tranquillité. Les cours sont ordinairement fermés et inactifs. Cependant, il y a par ci par là des gains ou des pertes, mais les fluctuations se renferment dans des limites étroites.

Le C.P.R. fait du progrès, et l'on peut même dire qu'il gagne une bonne fraction; il marquait, à l'ouverture, 199 3/4 et plus tard 200.

Le Richelieu continue sa marche descendante; cette valeur commençait la séance 98 6-8 et faiblissait encore jusqu'à 98 1-4.

Le Power flechit encore un peu; il marquait, ce matin, 219 3-4.

Le Brazillan était à 80 3-4. Le Tramway Power était ferme à 39; le Laurentide s'enregistrait à 182 1-4 — ce qui constitue une perte de 3-4 de points — et le Toronto cotait 136.

Le Québec a fait un léger gain montant à 14 1/2, et l'on demandait 13 pour du McDonald quand on offrait 10.

A Wall Street, les cours étaient au début de la matinée un peu au-dessus de ceux de la clôture d'hier.

Les ventes étaient nombreuses mais le marché s'est assez bien tenu. Le mouvement le plus accentué a été celui de l'Utah Copper qui a fait une chute d'un point.

Le Northern Pacific et les actions sur sa fonte en ont perdu presque autant.

## LA MACDONALD, LIMITED

LA DOMINION BOND COMPANY  
LUI DOIT \$510,800. LE RAPPORT DU DERNIER EXERCICE FINANCIER ACCUSE UN BÉNÉFICE NET DE \$321,273.

(La A. Macdonald Limited.)  
Le premier bilan annuel de la A. Macdonald, Limited, produit hier est intéressant surtout pour la lumière qu'il jette sur les complications financières qui entourent la Dominion Bond Co.

"La Dominion Bond Company", a dit M. W. P. Riley, président de la Macdonald Company, pendant son discours aux actionnaires, "est encore en dette avec notre compagnie pour une somme de \$177,000.74, et on peut ajouter à cela qu'elle est responsable de son contrat pour la somme de \$39,200 d'actions à priorité qu'elle n'a pas placées.

"Nos directeurs d'aujourd'hui, qui n'ont assumé leurs responsabilités qu'en février 1914, n'étant pas encore assez au fait de la transaction, ne peuvent qu'y faire allusion en passant, mais vous pouvez être assurés qu'un vigoureux effort pour recouvrer de la Dominion Bond Co., Limited, le montant dû à votre compagnie, provenant de la vente du stock (somme qui n'a pas encore été versée dans la caisse de votre compagnie) et de l'achèvement du contrat pourvoyant à la vente du reste des actions à priorité."

M. Riley donne un rapport très encourageant de la situation de la compagnie qui contraste avec l'état financier de l'automne dernier qui a été surpassé.

Le premier bureau de direction a été sévèrement critiqué pour avoir dissipé les ressources de la compagnie en payant \$75,000 en dividende aux porteurs d'actions ordinaires plus spécialement pendant une période de dépression générale et à un temps où votre compagnie était encore en dette avec l'ancienne A. Macdonald Co., pour à peu près \$300,000 pour lesquelles les nouveaux arrangements ont dû être faits.

Le bilan financier qui était très impatientement attendu et qui est très satisfaisant couvre une période de 13 mois pendant lesquels les profits nets ont été de \$321,273.

Cela représente des bénéfices à raison de \$300,000 par année. Les intérêts sur \$600,000 en billets promissaires seraient de \$36,000 et un dividende de 7 pour cent sur \$1,766,800 d'actions à priorité prendrait \$123,876, laissant une différence de \$140,324. Cela représenterait à peu près 4.7 pour cent sur les actions ordinaires, comme le démontre le bilan des treize mois.

La disposition actuelle des profits, \$321,273 qu'accuse le bilan d'aujourd'hui est compliquée par les arrangements financiers de l'année dernière. La somme de \$76,878 a été payée comme intérêt aux vendeurs, \$64,063 ont été payées comme 3 dividendes trimestriels sur les actions à priorité et \$75,000 comme 2 dividendes trimestriels sur les actions ordinaires.

De la différence, \$40,165 ont été transférées à une réserve spéciale et \$65,156 a été reporté au compte des profits et pertes. De ce dernier chiffre \$29,561 ont servi à payer le dividende privilégié pour les quatre mois finissant le 31 décembre et le reste, \$35,603, a été porté au compte profits et pertes et aux dépenses d'organisation.

Toronto, 15. — Comme l'a annoncé le substitut du Procureur Général, M. E.-A. Duvernay, C.R., à l'ouverture des assises du printemps à l'hôtel de ville, hier après-midi, Pollman Evans a quitté la France pour venir répondre à l'accusation de fraude dans l'affaire de la défunte Union Life Insurance Company.

## L'IMMEUBLE

Il y a eu soixante-six transferts immobiliers enregistrés hier, mais la majorité n'était pas dans les grands prix. Le plus considérable a été la vente de M. Charles N. Biard à Mlle Margot Ruth McNamee de la moitié sud-ouest du lot 282-148 Paroisse de Montréal, avec habitations No 551 avenue Argyle, mesurant 50 x 93 pieds, pour \$23,350.

William H. Creed a vendu à Ernest S. Stutcliffe la partie sud-est des lots 217-83 et par 94 Paroisse de Montréal, avec bâtisse au No 631 avenue Victoria, Westmount, mesurant 38 par 115 pieds, pour \$16,500.

Thomas A. Chadburn et autres à William Ferguson la moitié nord du lot 11-936 Côte Saint-Louis, avec bâtisse en voie de construction rue Vendôme, mesurant 33 par 114 pieds, pour \$16,500.

Anselme Scraphin Deguire à Alphonse Deguire quinze lots au Parc Pinecald, Notre-Dame de Grâce, faisant face avenues King George et Curzon, et composés des Nos 1524-517 à 520, 701 à 711 et 154-23 à 33 Paroisse de Montréal, pour \$10,500.

A. S. Deguire à Hiram Lebeau, fermier, quinze lots dans Notre-Dame de Grâce, étant les Nos 154-34 à 39, 47 à 55 et 695 à 700 Paroisse de Montréal, pour \$10,500.

George W. Smith à Mme George Smith, la moitié nord du lot 11-936 Côte Saint-Louis, avec bâtisses aux Nos 2624 à 2626C avenue Esplanade, mesurant 25 par 94 pieds, pour \$13,000.

Tancrède Pagnuelo et autres en fideli-commis à Olybrius Constantineau, le lot 900-44 Saint-Louis, avec bâtisses 492 et 494 rue Saint-Denis, 25 par 135 pieds, pour \$19,504.

Jules E. Morency à Thomas Déchesne, le lot 1157 Sainte-Marie, avec habitations, mesurant 50 x 82 pieds, pour \$11,800.

Zotique O. Duchesneau à Mme O. P. Doyais, le lot 895-5 Saint-Louis, avec habitation au No 14 avenue Laval, mesurant 24 par 85 pieds pour \$10,500.

William Lacombe à Wilfrid Alard, le lot 161-160 Côte de la Visitation, avec une superficie de 430 pieds, faisant face rue Saint-Jérôme, et autres lots Nos 157A-9 et 10 à 16 rue Saint-Jérôme, avec une superficie de 1,806 pieds, prix \$11,400.

Ernest Jodoin à Georges Antrobus la moitié sud-est du lot 8-173 Côte Saint-Louis, avec bâtisses rue Drolet, mesurant 25 par 110 pieds, pour \$10,000.

Philippe Sauvageau à François Duchesne les lots Nos 15-375 Saint-Jean-Baptiste, avec bâtisses Nos 368 à 378 rue Rivard, mesurant 44 x 70 pieds, pour \$12,000.

John H. Hand à Mme Geo. Granville French, le lot 175-484-1 Paroisse de Montréal, dans Notre-Dame de Grâce, avec deux habitations étant les Nos 500 et 502 avenue Wilson et mesurant 27 par 98 pieds, pour \$9,000.

## BOURSE DE L'IMMEUBLE

Stock.—Coupons.—Obligations.—Cote de jour	Offre	Deux.
Caledonia Realities Ltd. . . . .	90	95
Canada Realities Ltd. . . . .	90	95
Cote St. Luke Land & R. Coy. . . . .	175	209
Central Park Lachine . . . . .	90	90 1/2
Charing Cross Industrial Coy. . . . .	90	90 1/2
Charing Cross . . . . .	90	90 1/2
C. C. Cottrell Ltd. 7% prfd. . . . .	70 1/2	74
Crystal Spring Land Coy. . . . .	61	63 1/2
Dorval Land Coy. . . . .	109	105
Drummond Realities Ltd. . . . .	85	88
Dominion Real Estate . . . . .	103	110 1/2
Eastmount Land Coy. . . . .	123 1/2	125
Pointe Land Coy. . . . .	85	85
Improved Realities Ltd. . . . .	85	85
R. & R. Realty Coy. . . . .	70	91
Kenmore Realty . . . . .	5	5 1/2
La Cie Montreal Est, Ltée . . . . .	90	95
Lachine Land Coy. . . . .	105	108
La Salle Realty . . . . .	105	108
Longue Pointe Coy. . . . .	105	108
Montreal Debenture Corp. . . . .	60	100
Privileges . . . . .	49 1/2	50
Ordinaires . . . . .	92	94
Montreal Factory Lands . . . . .	115	110
North Montreal Centre Ltd. . . . .	150	185
North Montreal Land Ltd. . . . .	150	185
National Real Estate & Inv. Co. . . . .	180	180
Orchard Land Coy. . . . .	120	128
Pointe Land Coy. . . . .	85	85
Rochfield Land Coy. . . . .	85	85
Rivera Estates . . . . .	80	80
Rivera Land Coy. . . . .	84	84 1/2
Summit Realities Ltd. . . . .	100	100
South Shore Realty Coy. . . . .	80	85
Transportation Bldg. prfd. . . . .	100	101
Union Land Coy. . . . .	85	85
Wentworth Realty . . . . .	85	85
Westbourn Realty . . . . .	85 1/2	85 1/2
Windsor Arcade Ltd. 7% prfd. . . . .	100	103 1/2

## MORT D'UN FINANCIER

La mort de Sir William Whyte, arrivée hier, a créé une seconde vacance, durant un temps relativement court, dans le bureau de direction du C.P.R. L'autre vacance avait été créée par la mort de Lord Strathcona, il y a quelques mois.

Outre d'être directeur du C.P.R. Sir William Whyte était directeur et vice-président de la Winnipeg Electric Railway Co., directeur de l'Impperial Bank of Canada, de la Confederation Life Association, de la Manitoba and Saskatchewan Coal Co., et de plusieurs autres entreprises canadiennes.

## UN NOUVEL EMPRUNT DE LA CITE DE MONTREAL.

Londres, 15. — Une émission de £1,500,000, à 1-2 pour cent sterling, est annoncée et enregistrée comme stock de la cité de Montréal, et sera remboursable au pair en 1953. Un intérêt de six mois sera payé le 1er novembre 1914. Les listes de souscription sont ouvertes dès maintenant à la banque de Montréal.

Cette émission servira en partie au rachat des billets de trésor et en partie pour l'alimentation des travaux publics.

L'an dernier, la cité de Montréal a emprunté £1,438,300 en mars et £1,430,600 en mai, ces deux émissions ont été faites au pair et £1,500,000 en novembre à 98 1-2. L'emprunt actuel donne à la ville de Montréal une dette totale de \$15,849,961.

## DECLARATIONS DE DIVIDENDES

Crown Reserve. — 2 pour cent payable le 15 mai, aux actionnaires inscrits le 30 avril.

Can. Converters. — 1 pour cent payable le 15 mai, aux actionnaires inscrits le 30 avril.

Kerr Lake. — 25 cents par part payable le 15 juin, au stock enregistré le 1er juin.

## ÇA ET LÀ

Le dernier bulletin de Bradstreet's nous dit que quoiqu'il y ait encore bien des raisons de se plaindre du commerce, les tendances semblent s'orienter vers les sommets. Les routes rurales sont dans des conditions déplorables et le commerce en souffre dans les centres. La température est encore si froide dans l'Est empêche l'écoulement des marchandises et contrarie nos marchands détaillants.

Mais, néanmoins, il semble y avoir un peu plus d'activité. Dans les provinces de l'Ouest, le froid tardé les semailles. Les recouvrements sont lents. Les compensations des banques, dans seize villes, pour la semaine finissant jeudi dernier, se chiffrent par \$160,656,000, soit une augmentation de 12.5 pour cent sur la semaine précédente, mais une chute de 4.8 pour cent sur la semaine correspondante de 1913. Les faillites, pour la semaine finissant jeudi dernier, sont de 28 contre 52 la semaine précédente et 22 pendant la semaine correspondante de 1913, et 22 durant la même semaine en 1912.

New-York, 15. — Les faillites pour la semaine dernière, aux Etats-Unis, comme nous le rapportent R. G. Dun & Co., sont de 331 contre 343 la semaine précédente, 843 l'autre semaine et 279 pour la semaine correspondante de l'année dernière. Parmi les faillites de la semaine dernière, 11 ont eu lieu dans les états de l'Est, 90 dans le Sud, 76 dans l'Ouest et 51 dans les états du Pacifique; et 122 nous donnent un total de \$5,000 ou plus, contre 122 la semaine précédente.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

ACTIONS

Bell Telephone: 4 à 147 1-4.  
Brazillan: 20 à 81, 50 à 80 3-4.  
Can. Pacific: 25 à 199 1-8, 50 à 109, 25 à 109 1-8, 35 à 100 3-4.  
Detroit: 55 à 69.  
Power: 225 à 220, 87 à 219 3-4, 15 à 220.  
Quebec Ry.: 5 à 14.  
Richelieu: 98 à 99, 25 à 98 3-4, 75 à 99, 25 à 98 7-8, 25 à 99, 25 à 99 1-8.  
Shawinigan: 125 à 131, 5 à 131 1-2, 35 à 131.  
Shawinigan Rights: 1401 à 1-14, 9 à 1-3.  
Twin City: 4 à 106.  
Canada Cement: 25 à 30 1-2.  
Dom. Textile: 2 à 78, 25 à 76, 50 à 75 3-4, 75 à 75 1-2, 50 à 75 3-4, 5 à 75 1-2.  
Lauriat: 25 à 183.  
Ogilvie: 5 à 11.  
Pennmans: 5 à 5 1/2.  
Spanish River: 25 à 11.  
Steel Corp.: 10 à 30, 75 à 29 1-2, 15 à 29 5-8, 10 à 29 1-2.  
QUOTATIONS  
Shawinigan Rights: 1-3-8 à 1-1-4.

ACTIONS A PRIORITE

Ames Holden: 100 à 60.  
Canada Cement: 25 à 91 3-8.  
Dom. Iron: 5 à 90.  
Dom. Textile: 25 à 101 1-2.  
Mackay: 5 à 69.  
Mont. Tram. Deb.: \$1000 à 78 1-2, \$4000 à 78 1-2.  
Ogilvie: 2 à 114.  
Tooke Bros: 10 à 80.

OBLIGATIONS

Canada Car: \$500 à 104.  
BANQUES  
Commerce: 24 à 200 5-8, 2 à 209 5-8, 6 à 209 5-8.  
Hochelaga: 36 à 154.  
Marchants: 1 à 191.  
Montreal: 2 à 240.  
Royal: 1 à 223 1-4.

HORS LISTE

Pore. C. M. Ltd. . . . . Vendeurs Achteurs  
Can. Pacific Notes . . . . . 105 1-4 105  
Carriage Fac. Ltd. . . . . 28  
Mont. Tram. P. Co. . . . . 30 3-8 30  
National Brick Com. . . . . 50 1-2 50  
Way. P. & P. Com. . . . . 31 1-2 31 1-4  
Way. P. & P. Oblig. . . . . 78 3-4 78 3-4

TRANSACTIONS  
Tram. Power: 25 à 39 1-8, 100 à 39, 50 à 39 1-8, 10 à 39 1-4, 25 à 39, 5 à 39 1-4, 25 à 39, 1-2, 25 à 31 1-2.  
Carriage Factors: 6 à 27, 25 à 28.  
Way. Com.: 75 à 32, 25 à 31 3-4, 75 à 31 1-2, 25 à 31 1-2.  
Can. Pacific Notes: 100 à 105, 600 à 105, 2200 à 105.  
Way. Oblig.: \$500 à 79, \$2000 à 79, \$1000 à 79, \$2000 à 79, \$8000 à 79.  
Can. Power Oblig.: \$10000 à 66 3-4, \$10000 à 66 3-4.

## ESCAPADE D'ETUDIANTS

APRES LEUR MANIFESTATION D'HIER LES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA RENTRENT DANS LE DEVOIR EN FAISANT DES EXCUSES AUX AUTORITES.

Ottawa, 15 — Après avoir réussi à allonger d'une journée leurs vacances de Pâques, les quatre cents étudiants de l'Université d'Ottawa, qui s'étaient mis en grève pour protester contre le renvoi du Père James Fallon, préfet des études, sont retournés à leurs cours hier soir.

Les étudiants avaient d'abord décidé de former un comité qui devait discuter le départ du Père Fallon avec les autorités. Au lieu de cela, une délégation composée de deux étudiants, se rendit auprès du Père A. B. Roy, recteur, pour lui faire des excuses. Ce qui porte à croire que la manifestation n'avait d'autre but que d'allonger les vacances. Le recteur a déclaré que les coupables seraient punis si jamais ils sont trouvés. Il y aura une enquête à cet effet. Il paraîtrait que durant leur parade, les étudiants auraient fait une manifestation hostile devant le palais de Sa Grandeur Monseigneur Gauthier. Les manifestants allaient au contraire cette manifestation était des plus sympathiques, parce que, dit-on, Monseigneur Gauthier était opposé au départ du Père Fallon.

Après s'être dispersés vers midi à la suite de leur assemblée en plein air, au parc Major, les universitaires se rendirent dans la ville pour diner. Le mot d'ordre avait été donné à tous de se conduire de façon irréprochable dans les cours de la journée parce que les journaux ne manqueraient pas d'en prendre occasion pour leur jeter le blâme. Par groupes de dix ou quinze ils envahirent les cafés chinois.

Vers une heure et demie les groupes se réunirent tous à la salle Saint-Patrice et se renfermèrent dans l'édifice pour délibérer sur ce qu'il convenait de faire. Les reporters, il y a sans dire, étaient exclus, mais l'un d'eux parvint à s'introduire après avoir déjoué les sentinelles postées aux portes.

Le bel enthousiasme de l'avant-midi était un peu tombé et quelques voix s'élevèrent pour demander que l'on retournât à l'Université. Cependant la grande majorité fut d'avis contraire et demanda la nomination d'un comité qui serait chargé d'aller rencontrer les autorités de l'Université et négocier avec elles un compromis ou une entente. Plusieurs orateurs prétendirent qu'il valait mieux aller souper à l'Université et se ménager ainsi une occasion de rencontrer les autorités. Le tumulte le plus complet se produisit à ce moment. On se mit à crier et ce que voyant les chefs de ligne descendirent de l'estrade et après avoir de nouveau recommandé aux grévistes tout le calme à l'extérieur, ils déclarèrent qu'il valait mieux se séparer, pour le moment.

Puis par groupes d'une dizaine, les grévistes se dispersèrent dans la ville, les uns se rendant dans les familles amies, les autres se rendant au théâtre. Il n'y eut plus de manifestation.

Bon nombre de personnes dans la ville ne se cachent pas de désapprouver la conduite des universitaires dans cette circonstance. Il est heureux que la parade que les manifestants ont faite dans la basse ville, la partie la plus française de la ville ait eu lieu dans l'avant-midi alors que tout le monde était à l'ouvrage, car les insultes que les manifestants prodiguèrent aux Canadiens sur leur chemin ne seraient peut-être pas restées sans réponse, et une bonne chahoutée se serait probablement produite, au cours de laquelle les universitaires n'auraient pas eu le plus beau côté.

Les autorités de l'Université se refusent à tout commentaire sur cette incartade de leurs élèves. A midi les pensionnaires français dînèrent et retourneront en classe dans l'après-midi tout comme à l'ordinaire. Chaque professeur donna son cours à ceux des élèves présents. Et comme pour faire pendant à l'absence des élèves irlandais et anglais tous les élèves français étaient à l'Université sans une exception.

NOUVEAU MEFAIT DES SUFFRAGETTES

(Service de la Presse Associée)  
Londres, 15. — Hier les suffragettes ont mis le feu à la gare de Bangor, Basse Irlande. On a réussi à éteindre les flammes avant qu'elles eussent causé des dommages sérieux. Les suffragettes ont commis ce nouveau méfait parce que les chefs de l'Ulster ont refusé de donner une réponse définitive relativement à la motion du suffrage des femmes dans la constitution du nouveau gouvernement provisoire projeté.

MORT SUBITE.  
Ottawa, 15. — J. J. McGrath, demeurant chez Mme Duchemin, 172 rue Bank, a été trouvé mort dans son lit hier matin par la maîtresse de pension. Le défunt était âgé de quarante ans et était employé à la Canadian Feather and Mattress Co.

## SCIERIE INCENDIEE

La scierie de MM. Morin et Frères, 6 rue Henri IV, a été menacée de destruction hier après-midi. Une étincelle projetée par un moteur électrique alluma l'incendie dans un tas de copeaux. Le rapide travail des pompiers sauva l'édifice. Les dégâts sont insignifiants.

## LA ROUTE GEORGIENNE

(Suite de la dernière page)  
DISCOURS DE M. FORTIER.  
Monsieur le ministre,

Parlant au nom de la Chambre de Commerce du district de Montréal qui a pris l'initiative de cette importante délégation composée de citoyens de tout le Canada, il est de mon devoir d'assurer le gouvernement que notre institution n'a été mue par d'autre désir que celui de travailler au succès d'une entreprise d'intérêt national, et n'a été inspirée par d'autre sentiment que celui de garantir à ceux qui dirigent les destinées du Canada, qu'en entreprenant de réaliser ce grand projet du canal de la Baie Georgienne, il peut compter sur le concours de la majorité de la population pour justifier sa politique.

Il y a près de vingt ans que la Chambre de Commerce de Montréal demande la construction de cette grande route maritime, et c'est avec ferme espoir que l'importante démarche faite aujourd'hui par les citoyens du Canada ne sera pas vaine que nous avons organisé cette délégation.

Renseigné comme vous l'êtes, il serait superflu de tenter de vous démontrer l'importance du projet que nous préconisons tous; j'aimerais cependant vous dire qu'il est temps plus que jamais de le mettre à exécution, à ce moment où de redoutables voisins veulent engager avec nous une grande lutte pour la prépondérance maritime.

La population du Canada est aujourd'hui la même que celle des Etats-Unis en 1814, seulement le Canada est mieux préparé que ce pays ne l'était alors pour la grande lutte que nous allons faire. Les citoyens de ce pays ont grandi en richesses et en puissance, et les citoyens du Canada viennent aujourd'hui demander au gouvernement d'assurer à leur pays tous les moyens de pouvoir tenir tête à ces puissants rivaux.

Le 23 février dernier, dans l'enceinte du parlement, vous déclarâtes, Monsieur le ministre: "Et tant que Canadiens désireux de voir le Canada occuper un jour parmi les nations le rang qu'il mérite, nous ne saurions souffrir que les ports et les chemins de fer des Etats-Unis nous ravissent une partie de notre commerce, et cette raison est à mon avis la plus impérieuse que le Parlement ait de prendre une détermination à l'égard du Canal de la Baie Georgienne."

Parmi les nombreux délégués ici présents, il n'en est pas un qui n'approuve entièrement cette déclaration de votre part; vous avez bien saisi la nécessité qu'il y a pour le Canada de construire cette route maritime qui assurera à nos ports l'unité nationale en tenant en relation plus étroite les diverses parties du pays, et nous espérons que la détermination du gouvernement qui devait faire suite à vos déclarations sera la construction immédiate de cette route.

Pénétré du sentiment de votre responsabilité, vous avez voulu vous renseigner encore mieux sur les résultats économiques de ce vaste projet par l'intermédiaire d'une nouvelle commission. Il n'y a plus à revenir sur cette décision. Nous avons confiance que les commissaires nommés partageront le même enthousiasme que nous avons tous pour le Canal de la Baie Georgienne, et que leur rapport étant favorable l'ère des pérégrinations à Ottawa sur cette question aura pris fin.

En 1885 un homme d'Etat et un grand journaliste canadien (M. Joseph Tassé) avait dit, et les archives du parlement nous ont transmis ses paroles: "Le gouvernement qui accomplira le travail du Canal de la Baie Georgienne sera patriotique, un gouvernement perspicace, un gouvernement qui aura mérité qu'on garde sa mémoire dans l'histoire du Canada."

Nous ne saurions dire mieux, et nous espérons que cette satisfaction d'avoir bien mérité de notre commune patrie triomphera des hésitations qui paralysent encore l'action de ceux auxquels nous avons confié les destinées de notre grand et beau pays.

## UNE PRIME AU MERITE

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES AUGMENTERA LE TRAITEMENT DES INSTITUTEURS EN TENANT COMPTE DE L'EFFICACITE DE LEUR ENSEIGNEMENT.

La Commission Scolaire Catholique de Montréal, après avoir entendu la lecture d'un rapport qui lui a été soumis par le comité des écoles, a décidé à sa séance d'hier soir de faire droit à la requête présentée par les instituteurs laïques en leur accordant une augmentation de salaire d'après le mérite et l'efficacité de leur enseignement.

D'après un règlement de la commission, tout professeur a droit, chaque année, à cinquante dollars d'augmentation. L'autre moitié est donnée sous forme de prime et de récompense.

L'augmentation accordée affecte plus de cent instituteurs. Comme elle est d'environ \$10,000, elle va permettre de modifier considérablement l'échelle des salaires.

L'intention de la commission, en agissant de la sorte, est de faire arriver les professeurs au maximum de leurs émoluments le plus tôt possible, tout en donnant à l'augmentation le caractère de gratification et d'exciter par là l'émulation du personnel enseignant.

Vu l'insuccès qui a caractérisé l'enseignement de certains professeurs, au nombre d'une quinzaine, leurs services ne seront pas requis pour la prochaine année scolaire.

Les instituteurs possédant un brevet d'enseignement modèle, ne recevront pas d'augmentation; la commission entend augmenter toutes les institutrices à la fois et non pas selon certaines catégories.

La question concernant l'annexion de la Commission Scolaire de Ville Emard est ensuite discutée de nouveau. Mgr Roy, qui a examiné tous les comptes présentés, fait rapport aux commissaires qui décident de faire vérifier les livres de Ville Emard par M. Doré, comptable de la commission.

Plusieurs courtiers s'informent par lettres quel prix désire la commission pour ses obligations.

Le comité des écoles, à la suite d'une assez longue discussion de la motion de cet échelon à l'effet de fournir gratuitement dans les écoles le catéchisme aux élèves, à partir du 1er septembre prochain, reçoit l'ordre d'étudier la question.

Les autres items de l'ordre du jour, comprenant plusieurs avis de motion, seront examinés à la prochaine séance.

## CONCERT-BOUCANE

Il sera donné jeudi prochain, le 16 courant, aux salles de l'Union Saint-Joseph de Saint-Henri, un concert-boucane qui, d'après les apparences jusqu'à aujourd'hui, sera couronné d'un grand succès. Les billets, qu'on peut se procurer pour la modique somme de 25 sous, s'élèvent rapidement, et désappointés seront ceux qui attendront à la dernière minute.

Un certain nombre de magnifiques prix tirés au sort au cours de la soirée, des discours par des personnes distinguées, du chant par des artistes, sont autant de choses qui entrent dans le programme de ce concert-boucane.

Que les membres remplacent l'indifférence que l'on rencontre souvent par un peu d'enthousiasme. Nous espérons qu'ils se feront un devoir d'assister à ce concert-boucane et prouveront par là l'intérêt qu'ils portent à l'Union Saint-Joseph de Saint-Henri.

Donc, en foule, jeudi soir, aux salles de l'Union Saint-Joseph de Saint-Henri, 1882 Notre-Dame ouest.

## UNE FEMME BRULEE VIVE

### Le temps qu'il fera

DEMAIN  
Bonne et doux.

Bulletin d'après le thermomètre de Heurt et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est. R. de Mesle, géomètre.

Aujourd'hui maximum . . . . . 45  
Minimum . . . . . 35  
Même date l'an dernier . . . . . 35  
Aujourd'hui minimum . . . . . 25  
Même date l'an dernier . . . . . 33

BAROMETRE  
8h. matin, 30.33; 11h. matin, 30.31; midi, 30.30.

JEUDI, 16 AVRIL  
Saint-Benoît-Joseph Labre, confesseur.

Lever du soleil : 5 heures 15.  
Coucher du soleil : 6 heures 45.  
Lever de la lune : 1 heure 31.  
Coucher de la lune : 9 heures 36.

## L'INCIDENT DE TAMPICO

### LE PRESIDENT WILSON INFORME LES MEMBRES DU CONGRES DES PRECEDENTS EN MATIERE DE REPARATION EN VERTU DU DROIT INTERNATIONAL

LA VICTOIRE DE VILLA.

(Voir aussi en page 5)  
(Service de la Presse Associée)

Washington, 15. — Pendant que la flotte de l'Atlantique avec ses forces formidables de marins et de "Blue Jackets" était dirigée sur Tampico aujourd'hui pour forcer le gouvernement Huerta à saluer le drapeau américain, le président Wilson a fait ses confidences sur la situation aux membres des deux comités du Congrès chargés de s'occuper des Affaires Etrangères.

Le président Wilson leur a révélé les incidents qui ont suivi l'arrestation des soldats de marine à Tampico, la demande subséquente l'exercice sous forme d'un salut au pavillon faite par le contre-amiral Mayo, et le refus du gouvernement Huerta de se conformer à cette demande ainsi qu'en font foi les notes transmises au chargé d'affaires O'Shaughnessy.

M. Wilson s'attendait à ce que ses visiteurs communiquassent à leurs collègues de la Chambre et du Sénat qu'il leur disait, afin de préparer les voies des mesures qui pourraient nécessiter l'autorisation du Congrès. Le président était prêt à informer ceux qui ont conféré avec lui des différents précédents qu'il avait dans le passé les Etats-Unis ont demandé réparation ainsi que les autres nations à la suite d'insultes reçues. Les fonctionnaires du département d'Etat avaient indiqué au président que souvent on avait eu recours à un blocus pacifique pour exercer des représailles, c'est-à-dire qu'on avait bloqué les ports d'une nation sans ouvrir les hostilités, débarqué des soldats pour faire la police et même bombardé une ville.

Les avocats en matière de droit international conviennent que l'une ou l'autre de ces mesures pourrait déclencher la guerre et ils ont toujours fait remarquer que les représailles et les mesures violentes ont souvent amené de sérieuses complications. Le président et les aviseurs de son cabinet croient que Huerta cédera et que la situation ne sera pas envenimée.

LE DEPART DE LA FLOTTE

Norfolk, 15. — Les navires de guerre stationnés à Hampton Roads présentèrent un aspect très animé ce matin dans les docks de la marine au moment de leur départ pour Tampico, Mexique.

Le contre-amiral Fiske, chef des opérations, venu de Washington hier soir pour porter des ordres formels au contre-amiral Badger, a trouvé tout préparé pour un départ hâtif quand il est monté à bord du vaisseau amiral "Arkansas".

Nouvel-Orléans, 15. — Le transport "Hancock", portant 950 marins, est parti aujourd'hui pour aller rejoindre la flotte qui doit se concentrer près de Tampico.

New-York, 15. — Tous les préparatifs pour le départ du "Louisiana" pour Tampico ont été terminés avant dix heures ce matin et à onze heures le vaisseau était prêt à lever l'ancre dans l'Hudson. On dit qu'il est approuvé pour une croisière de plusieurs mois.

LES SUCCES DE VILLA

Juarez, 15. — Les officiers rebelles et leurs amis sont dans la joie par suite de la nouvelle de la prise de San Pedro qui se trouve apparemment confirmée. Encore une fois, le général Villa est l'homme du jour et le peuple montre clairement qu'il croit son chef militaire invulnérable. Les esprits sont très excités et on ne doute apparemment pas que le général Villa balayera tous les obstacles jusque sous les murs du vieux château de Chapultepec.

Les fédéraux qui se trouvent à El Paso cependant gardent le silence et espèrent que Villa subira un échec sérieux à Saltillo ou à quelque place forte entre Torreon et Mexico.

L'armée de Villa qui ne compte que 12,000 hommes a eu à lutter contre une quinzaine de mille hommes dans les forts de San Pedro.

DECLARATION DE CARRANZA

Chihuahua, 15. — Mis au courant des dépêches portant sur l'incident de Tampico, le général Carranza a été prié de faire une déclaration. Il en a préparé une avec soin mail il a évité de parler des complications possibles et laissé à chacun le soin de tirer ses conclusions tout en déclarant que la révolution serait continuée jusqu'à la fin.

DEPECHE OFFICIELLE

(Service de la Presse Associée)

Washington 15. — Le département de la marine a reçu la dépêche suivante, datée de Vera Cruz et envoyée hier soir à 10 heures par l'aide-amiral Fletcher:

"Aucun nouveau développement à Tampico. Les constitutionnalistes se sont éloignés de la ville. L'activité renait et les réfugiés sont revenus des navires mexicains. Zaragoza a quitté Tampico."

## UN REGNE EPHEMERE?

### CERTAINS CONTROLEURS SE VERRONT-ILS FORCES DE QUITTER LE POSTE QU'ils N'OCCUPENT PAS ENCORE OFFICIELLEMENT? — REQUETE EN COUR DE PRACTIQUE.

### RECOMPTAGE DEMANDE

Le règne de certains contrôleurs sera-t-il éphémère? Leur sort est entre les mains du juge Charbonneau. Si ce dernier accorde le recomptage judiciaire demandé ce matin par Me Pelissier, au nom de Louis A. Limoges, voyageur de commerce, peut-être. Si non, la fluctuation dans la liste des candidats élus, remarquée au lendemain du scrutin, cessera, et le niveau à l'échelle d'écriture demeurera le même. Pour l'obtention d'un recomptage Me Pelissier allègue les raisons suivantes:

Que lors du recomptage par l'officier-rapporteur, des suffrages donnés aux différents candidats à la dite charge de commissaire, il fut constaté qu'environ 33 boîtes de scrutin n'avaient pas été scellées, ou après avoir été scellées avaient été descellées;

Qu'après l'ouverture de ces boîtes, il fut aussi constaté qu'au delà de 2,000 bulletins avaient été rejetés, ou mis de côté;

Qu'il fut aussi constaté qu'un grand nombre d'enveloppes renfermées dans ces boîtes et contenant les bulletins, n'avaient pas été scellées, ou qu'après avoir été scellées, avaient été descellées;

Qu'il fut encore constaté qu'un grand nombre de relevés contenus dans les enveloppes renfermées dans les boîtes de scrutin ne correspondaient pas et ne correspondaient pas avec les relevés fournis le soir de l'élection à l'officier-rapporteur;

Le juge Charbonneau, cependant n'a pas cru bon d'accorder la requête immédiate.

"Les candidats qui se plaignent, dit-il en résumé, du résultat des élections auraient dû se faire représenter au recomptage fait par l'officier-rapporteur en chef. Ils ont malheureusement de venir maintenant devant la Cour et lui demander de faire ce qu'ils auraient dû faire eux-mêmes. Il ne faut pas oublier, a ajouté le juge, que les boîtes de scrutin ont été scellées, ou qu'après avoir été scellées, avaient été descellées."

Me Pelissier au contraire prétend que ce n'est pas la contestation de l'élection qu'il demande, mais les faits qu'il avance sont suffisants pour autoriser quelqu'un à examiner de plus près ce qui s'est passé. A midi et demie, la Cour s'est ajournée, et rendra sa décision dans l'après-midi.

## LA ROUTE GEORGIENNE

### LA DELEGATION ORGANISEE PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE, POUR FAIRE VALOIR CETTE ENTREPRISE NATIONALE, EST RETOURNE PAR LES MINISTRES A OTTAWA.

### RESOLUTION

(De notre envoyé).

Ottawa, 15. — Quatre convois du Canadien-Pacifique et du Grand-Tronc ont amené ici la délégation de Montréal organisée par la Chambre de Commerce de la métropole en faveur du canal de la Baie Géorgienne. La délégation compte sept à huit cents personnes en tête desquelles M. le maire Martin, MM. les commissaires Ainey et MacDonald, les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, D. MacDonald, M. Fortier, président de la Chambre de Commerce, M. Quintal et M. Gear, du Board of Trade de Montréal, M. Foster, représentant les intérêts ouvriers, MM. Laroche, J.-O. Gareau, G.-D. Joubert, P.-E. Lamarche et Leonard, député, L.-B. Morin, C.R., l'échevin Dufresne, de Maisonneuve, M. A. Surveur, M. Frank Pauzé, René Lessard et W.-H. Weary, du Builders Exchange, G.-N. Lamoureux, S.-D. Vallières, G.-A. Monet, J.-N. Cobourne, M. Langlois de la maison Gunn Langlois, etc., etc.

La délégation s'est rendue immédiatement à l'hôtel de ville où l'on a procédé à l'organisation de la ligue destinée à pousser l'entreprise. La délégation comprend les citoyens de Montréal, de l'Ontario Est et des représentants des provinces Maritimes, s'est rendue ensuite au parlement où elle a été entendue par les ministres. Présenté par l'hon. M. Coderre, qui avait reçu les délégués de Montréal à la gare, elle a eu pour interprètes auprès du gouvernement M. le maire Martin qui a parlé au nom de la ville de Montréal, M. Fortier pour la Chambre de Commerce, MM. Quintal et Gear, pour le Board of Trade, et M. Foster au nom des intérêts ouvriers.

La délégation représente cinquante corps publics du Canada depuis l'Alberta jusqu'à Halifax. L'attitude du Canadien-Pacifique à l'égard du projet intéresse tout le monde. Elle est favorable, M. Fortier, président de la Chambre de Commerce, possède une lettre de sir Thomas Shaughnessy dans ce sens.

A la réunion préliminaire à l'hôtel de ville à laquelle assistaient mille personnes au moins, M. le commissaire Kent, en l'absence du maire d'Ottawa, a souhaité la bienvenue aux délégués après quoi MM. Fortier, Frigon, de la Chambre de Commerce de Montréal, M. White, député de Renfrew, et M. Martin, maire de Montréal, ont parlé sur la nécessité de persévérer dans les instances actuelles afin de décider le gouvernement à pousser l'action puis sur proposition de M. Forward, secrétaire de la Fédération des municipalités canadiennes, secondé par M. D. Joubert de Montréal, on a adopté une résolution qui sera soumise au gouvernement.

Cette résolution est le résumé des raisons qui militent en faveur de la construction du canal.

(Suite en 7ème page).

## PELLICULE CENSUREE

### LES RAISONS QUI ONT MOTIVE L'INTERDICTION DU FILM CINEMATOGRAPHIQUE REPRÉSENTANT LA "VIE DE NOTRE-SEIGNEUR". — INTERVIEW DE M. LEMIEUX.

### OEUVRE SACRILEGE

Ainsi que nous l'annonçons à l'intérieur de ce journal, le bureau de censure a interdit hier la représentation d'une pellicule cinématographique de la maison Pathe Frères, intitulée "La vie de Notre-Seigneur".

Le shérif Lemieux, président du bureau, vu à ce sujet par de nos représentants, a fait la déclaration suivante: "Nous sommes d'opinion qu'un tel film ne peut être représenté ici, sans outrager la religion. Après l'examen minutieux que nous en avons fait, nous en sommes venus à la conclusion que la pellicule entière, quoique fidèle en certaines parties à l'enseignement biblique, n'est pas propre à élever l'idéal chrétien que nous nous faisons d'un tel événement. Mieux vaut lire et entendre raconter ces questions historiques que de les voir représentées par des acteurs qui ne sont pas dignes de personnifier les personnages qu'ils représentent."

Interrogé quant à la valeur artistique de la pellicule, M. Lemieux s'est efforcé de dire qu'elle était à tous les points de vue un chef d'oeuvre.

## Dernière heure

(Voir les avant dernières nouvelles en page 7.)

## SOUPEURS DES AMIS DU "DEVOIR"

Le dixième souper bi-mensuel des amis du *Devoir* aura lieu comme d'habitude au "St. Lawrence Hall", 124 rue Craig Ouest, le jeudi, 16 avril, à 7 heures du soir.

Pour éviter l'engorgement nos amis ne seront admis que sur présentation d'une carte qu'ils peuvent se procurer aux adresses suivantes:

Bureaux du *Devoir*, 43 rue Saint-Vincent;

Pharmacie Emery, 1001 Avenue Laurier Ouest;

M. le Dr Chouinard, 1675 rue Sainte-Catherine Est;

J.-A. Payette, 1882 Notre-Dame Ouest;

Emery Boursier, coin Lafontaine et Châteauguay.

Comme le nombre des billets est limité, les personnes qui désirent assister au prochain souper, doivent retenir immédiatement leur couvert. Le prix du billet est de 75 sous comme par le passé.

Les listes sont closes dès que les inscriptions atteignent la limite déterminée. Les billets sont retirés des dépôts le mercredi soir; s'il en reste à vendre, on peut se les procurer, dans la matinée du jeudi, aux bureaux du *Devoir* seulement. Aucune adhésion ne peut être reçue jeudi après-midi.

Nos amis ne recevront pas à l'avenir d'avis particuliers. Ceux-ci seront remplacés par l'avis public donné par la voie du journal.

LE COMITE.

## MARIAGE D'UN CAMARADE

Il nous fait plaisir d'annoncer le mariage de Mlle Yvonne d'Estimaville et de notre camarade Louis Dupire. La cérémonie est fixée au 5 mai.

## LA REVOLUTION DOMINICAINE

(Service de la Presse Associée)

Saint-Domingue, Dép. Dom., 15 — Le président provisoire Jose Bordas Valdez a marché hier avec ses troupes sur les villes de Moca, Cantago et Monte Christi. Il n'a pas rencontré les rebelles dans sa marche victorieuse.

## OUVERTURE DES CANAUX

### LE TRAFIC ENTRE MONTREAL ET LES GRANDS LACS. — LA CANADIAN VICKERS CO., A MAISONNEUVE. — LE PONT DE GLACE A TROIS-RIVIERES.

Vers 9 heures 30 cet avant-midi, avait lieu l'ouverture du Canal Lachine. Bien qu'il ne prenne que sept à huit heures pour se remplir complètement, on croit cependant que les bateaux n'y pourront pénétrer que dans une semaine seulement, à cause des glaces qui couvrent encore une partie du lac Saint-Louis près de Sainte-Anne de Bellevue. Le Lady Grey, qui est actuellement à Trois-Rivières, sera probablement à Montréal dans les premiers jours de la semaine prochaine, croit-on. On s'en servira pour briser les glaces à l'entrée nord du canal.

Le Lieut-Col. Labelle, M. Farquhar Robertson et l'ingénieur en chef de la Commission du Port de Montréal, M. Hervey, après avoir visité les travaux près du bassin de radoub de la Maisonneuve, ont déclaré qu'ils seraient complétés le 1er juin prochain, date à laquelle la Compagnie Vickers posera la quille du nouveau brise-glace qui fait construire le Gouvernement.

D'après certains expéditeurs de Montréal, le trafic entre Montréal et les grands lacs va subir une grande dépression cette année, à cause du taux de fret de plus en plus bas sur le Saint-Laurent.

Trois-Rivières, 15. — Le pont de glace entre Trois-Rivières et Sainte-Angele de Laval est maintenant brisé. Les bateaux y font leur service.

Port Colborne, 15. — L'ouverture du Canal Welland a eu lieu ce matin. Tous les navires au mouillage dans le port commencent leur service au cours de cette semaine.

## VICTIME DE L'ALCOOLISME

### C'EST L'OPINION DU Dr DEROME DANS LE CAS DE LA MORTE DE L'ILE-AUX-MILLIONS. — PAS DE CRIME.

Une enquête a été tenue ce matin sur les causes de la mort de Mme Kate McGuigan. On se rappelle que cette femme fut trouvée, avant-hier, dans un vieux hangar abandonné de l'île aux Millions par un nommé George Klemm.

Le Dr Derome, médecin légiste, a déclaré ce matin avoir fait l'autopsie. "Il s'agit, a-t-il dit en substance, d'une femme bien constituée mais amaigrie. Aucune marque de violence, pas la moindre égratignure qui puisse donner à soupçonner qu'il y ait eu crime. En pratiquant l'autopsie, il s'est échappé une odeur caractéristique d'alcool. Par contre, les principaux organes étaient atrophiés. La malheureuse avait ce que les médecins appellent un "cœur de boeuf"; et de plus il était visible qu'elle souffrait d'infarction cardiaque, du foie et des reins."

Le médecin en a conclu que Kate McGuigan est morte d'alcoolisme.

L'agent Thibault, qui avait été chargé de faire des recherches, déclara à son tour que la victime, depuis trois ans qu'elle demeurait à Montréal, a souvent été arrêtée pour ivresse.

Un verdict de "pas de crime" a été rendu par le jury du coroner à l'issue de l'enquête.

## L'INTERROGATOIRE DES BURNS

### LA COMMISSION ROGATOIRE DANS L'AFFAIRE O'CONNELL VS. BECK PARTIRA DIMANCHE.

Dans la cause de l'échevin O'Connell vs. Edward Beck, le juge Lavigne, siégeant en Cour d'Appel, a permis hier à une semaine, qu'une commission rogatoire soit envoyée à New York pour interroger les détectives de l'agence Burns. Cette commission partira dimanche prochain; elle est formée du magistrat Leet, de MM. Creelman et Alban Germain, avocats de la poursuite et de la défense et du sténographe officiel Loman.

## INCENDIE AU PONT VIAU

Hier après-midi, un bout de cigare, jeté par un passant sur le tablier du pont Viau, à Ahuntsic, a allumé un commencement d'incendie dans les madiers. Les pompiers du sous-chef Hooper eurent vite fait d'éteindre les flammes. Le pont Viau est, comme on le sait, propriété de la cité de Montréal.

## LA MAIN AMPUTEE

(De notre correspondant)

Saint-Roch de Mékinac, 15. — Un accident sérieux est arrivé hier après-midi à notre curé, M. l'abbé Coupé, à l'achèvement d'une coupe-paille actionnée par un pouvoir à cheval quand il s'est fait prendre la main lui fut complètement amputée. Le docteur Dupont de Grand-Mère fut mandé.

Le curé Veillet a pu se rendre ce matin aux Trois-Rivières pour aller à l'hôpital. Il était très souffrant.

## ARRESTATION A LAUZON

(De notre correspondant)

Québec, 15. — Les détectives Patry et Cardinal de la Police Provinciale, ont arrêté hier soir, à Lauzon, deux individus de l'endroit, les nommés Philippe Leblond et Philippe Gosselin, que l'on présume être les auteurs du vol à main armée commis récemment chez Mme Vve Bourget.

L'hôtel de ville était à peu près vide ce matin, le maire-élu et la plupart des échevins étant allés à Ottawa, avec la délégation des Chambres de Commerce.

Tous les services se ressentent du changement d'administration. Cependant, on a commencé aujourd'hui le balayage des rues. Huit cents hommes vêtus de l'uniforme de leurs fonctions, salopettes blanches et casque de liège, également blanc, se sont répartis dans toutes les rues.

## LA QUESTION DU HOME RULE

(Service de la Presse Associée)

Londres, 15 — L'opinion générale ici est que la question du Home Rule sera réglée à l'amiable bientôt. Le gouvernement a, paraît-il, remis à une semaine la discussion sur le budget précisément pour permettre aux députés, des deux côtés de s'entendre une fois pour toutes sur le fameux conflit.

On dit que le premier ministre Asquith invitera les chefs unionistes à revenir sur leur décision afin d'accepter un compromis.

## DOUBLE SEANCE

Un nouveau système a été mis en fonction ce matin, à la cour de Recorder. Les recorders Geoffron et Semple siègent en même temps; l'un entendant la cause des Français, dont il est question plus haut, et l'autre entendant toutes les autres causes.

## LE SECOND PROCES DE CHARLES BECKER

New-York, 15. — M. Charles S. Whitman, procureur de district, est déterminé à commencer sous peu le second procès de Charles Becker, ancien lieutenant de police. On sait que Becker est accusé d'avoir provoqué le meurtre de Herman Rosenthal et que ceux qui ont tiré sur le fameux joueur ont été électrocutés lundi dernier.

M. Joseph A. Shay, avocat de Becker, a prévenu hier la famille du prisonnier qu'il se retirait de la cause; Becker devra se trouver un autre défenseur.

Hier au bureau du procureur de district, on a fait le rapprochement de certaines déclarations de Frank Cirofici, avec la cause. On a questionné Marie Cirofici, sœur du condamné. La jeune fille a refusé de répéter les noms mentionnés par son frère; mais on a appris d'autres sources que ceux qui ont tiré sur Rosenthal sont: "Lefty Louie", "Gyp the Bird" et Harry Vallon. Mlle Cirofici est convaincue que son frère était innocent du crime dont on l'accuse et qu'il a payé de sa propre vie. Il n'a pas voulu se disculper de crainte d'attirer la vengeance sur sa famille.

Les funérailles de Cirofici ont eu lieu aujourd'hui. L'inhumation s'est faite au cimetière du comté de Westchester.

## LE "KITE" A-T-IL PERI?

Saint-Jean, Terre-Neuve, 15. — On craint beaucoup pour le sort du paquebot "Kite", depuis que le navire "Eagle", a rencontré une épave à 170 milles de Saint-Jean.

Le "Kite" n'a pas donné de ses nouvelles depuis le 15 mars, alors qu'il était à 150 milles de la côte. Son équipage se composait de 65 personnes.

## ELEVATEUR INCENDIE

Lindsay, Ont., 15. — Le vaste élévateur à grain de M. Thos. Skuce, à Reboro, a été rasé par un incendie lundi soir. Les pertes sont compensées par les assurances.

## DECES

ARCHAMBAULT, Sophie Christiane-Sainte-Anne, 87 ans, veuve de Joseph Archambault, cultivateur, rue Sanguinet, 139.

BEDARD, Jacqueline, 16 mois, enfant d'Emile Bedard, épicière, rue Centre, 251.

BOUTIN, William, 55 ans, débarré, rue Champ de Mars, 367.

BUTNA, Roger, 5 mois, enfant de Georges Butna, charretier, rue Parthenais, 1194.

## DECES

LEMAY, Juliette, 9 mois, enfant de Henri Lemay, menuisier, rue Préfontaine, 366.

MARION, Rachel Béatrice, 23 ans, femme de Pierre Marion, marchand, rue Berri, 622.

MATTE, Adolphe, chaudiernier, rue Saint-Hubert, 2639.

MEILLER, Léonide Cadieux de Courville, 87 ans, veuve de Paul Meilleur maître flottageur, Hospice Gagné.

PATENAUDE, Léonide Sletotte, 82 ans, veuve de Narcisse Patenaude, rentier, rue de La Roche, 1634.

PILON, Emile, 5 ans, enfant d'Alexandre Pilon, maître-charretier, rue Chabot, 1523.

RICHARD, Joseph, 25 ans, charretier, rue Workman, 223.

SIGUIN, Joseph, 79 ans, rentier, rue Waverly, 2034.

## DECES

BISSONNETTE, A. Phébé-Dion, le 14 avril 1914, à l'âge de 17 ans, est décédée Mlle Germaine Bissonnette, fille de M. Armand Bissonnette, des Gédres. Les funérailles auront lieu le 16 courant, aux Gédres, après l'arrivée du train, laissant Montréal à 8 heures a. m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## DECES

ARCHAMBAULT, Sophie Christiane-Sainte-Anne, 87 ans, veuve de Joseph Archambault, cultivateur, rue Sanguinet, 139.

BEDARD, Jacqueline, 16 mois, enfant d'Emile Bedard, épicière, rue Centre, 251.

BOUTIN, William, 55 ans, débarré, rue Champ de Mars, 367.

BUTNA, Roger, 5 mois, enfant de Georges Butna, charretier, rue Parthenais, 1194.

## DECES

LEMAY, Juliette, 9 mois, enfant de Henri Lemay, menuisier, rue Préfontaine, 366.

MARION, Rachel Béatrice, 23 ans, femme de Pierre Marion, marchand, rue Berri, 622.

MATTE, Adolphe, chaudiernier, rue Saint-Hubert, 2639.

MEILLER, Léonide Cadieux de Courville, 87 ans, veuve de Paul Meilleur maître flottageur, Hospice Gagné.

PATENAUDE, Léonide Sletotte, 82 ans, veuve de Narcisse Patenaude, rentier, rue de La Roche, 1634.

PILON, Emile, 5 ans, enfant d'Alexandre Pilon, maître-charretier, rue Chabot, 1523.

RICHARD, Joseph, 25 ans, charretier, rue Workman, 223.

SIGUIN, Joseph, 79 ans, rentier, rue Waverly, 2034.

## DECES

BISSONNETTE, A. Phébé-Dion, le 14 avril 1914, à l'âge de 17 ans, est décédée Mlle Germaine Bissonnette, fille de M. Armand Bissonnette, des Gédres. Les funérailles auront lieu le 16 courant, aux Gédres, après l'arrivée du train, laissant Montréal à 8 heures a. m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslozschamps, au Ministère de l'Agriculture)

### Messieurs les Gens d'Affaires, Songez à votre Bourse

S'il vous faut quelque chose en fait de meubles, rugs, etc., ce printemps, ne craignez donc pas de venir nous voir, vous trouverez certainement ce qu'il vous faut. Notre assortiment est considérable et pour ceux qui ne connaissent pas encore l'importance de notre maison nous ajoutons que notre magasin, mesurant 43 pieds par 95 et bâti à quatre étages, regorge de tout ce qu'il y a de plus nouveau en articles d'ameublement de maison.

Vous aurez vite oublié la différence du trajet, quand vous aurez constaté la différence entre nos prix, et ceux des maisons du centre de la ville.

MAISON  
**ARCHAMBAULT**  
919 St-Denis, coin Rachel

## Parfums concentrés

Parfums d'un genre tout nouveau. Sont les essences mêmes des fleurs, sans alcool. Les odeurs sont fidèles, intenses et beaucoup plus fines que celles des parfums ordinaires. Une fraction d'une goutte suffit. Parfums Illusion "Dralle" \$2.00 le flacon, à la Rose, Muguet, Violette, Lilas. Parfums concentrés Rieger, mêmes odeurs à \$1.50 le flacon. Marque Baldoat de Amsterdam, Muguet, Hélioïdope, Rose, Violette, à \$1.00 le flacon

PHARMACIE  
**Lecours et Lancot**  
510 STE-CATHERINE EST  
Coin St-Denis, Montréal.  
Téléphones: Est 4608-853-2775

## Manteaux de Fillettes \$10.00 pour \$5.95

Seulement 20 très jolis manteaux de printemps pour fillettes, faits de broadcloth importé, en Copenhague, perle et cardinal, grand collet rond, garni de nervures blanches, attachant avec gros boutons d'écaïlle. Grandeurs 6 à 10 ans. Régulier \$10.00, pour . . . . . \$5.95

TEL. EST 4510  
**Dupuis Frères**  
Le Magasin du Peuple  
447 SAINTE-CATHERINE EST

## Costumes pour Dames

Encore plusieurs jolis costumes nouveaux. Valeur de \$14.00, en vente à \$8.95. D'autres plus riches costumes, pour dames, la crème du choix, à \$12.50, \$15.00, \$17.50, toutes les grandeurs, toutes les couleurs.

D. GAGNON & CIE  
Magasin à Rayons  
Angle ST-LAURENT et DORCHESTER

## VITRAUPHANIE

La Vitrauphanie est un tissu gélatineux et transparent; dès qu'il est fixé à une simple vitre de chassiss ou de porte, il fait de celle-ci, un joli vitrail aux multiples couleurs et aux teintes les plus riches et variées. Des plus sanitaires, ne se détériore jamais, le froid ou la chaleur ne l'affectent pas. Très facile à poser. Essayez la aujourd'hui même et vous trouverez l'effet des plus merveilleux. La Vitrauphanie a une largeur de 18 pouces et se vend à partir de 15c la verge.

N.-G.  
**Valiquette**  
LIMITEE  
Palais d'Aménagement  
471-477  
Ste-Catherine Est

## POUR VOS HABILLEMENTS DE GARÇONS

Habits noirs et bleu-marin, en bonne serge, style Norfolk, 4 ans à 16 ans. Prix de \$4.75 à . . . . . \$9.50  
Habits en tweed de fantaisie, style Norfolk, de 6 ans à 10 ans. Prix de \$3.60 à . . . . . \$6.00  
Habits russes, style matelot, de 2 ans à 8 ans. Prix . . . . . \$2.49

**Vallières** Limitee  
Angle Sainte-Catherine et Montcalm

## Fauteuil de boudoir en cuir \$21.75

Ce fauteuil sans être trop large est cependant très confortable. Il est recouvert de beau cuir Spanish véritable de teinte fauve. Le siège est fait de ressorts moelleux. Les dossiers sont unis ou capitonnés. Le siège est avec ou sans coussin. Ce fauteuil aurait très bien sa place dans une salle d'attente, fumoir, etc. Il est à remarquer qu'il est très difficile d'acheter un fauteuil de ce genre tout recouvert en cuir à moins de . . . . . \$35.00

**Seroux Daignault & Brault**  
Tél. Est 6819-637-39 SAINTE-CATHERINE-EST, angle Beaudry, MONTREAL

## Occasions

Un Service bleu-foncé avec or. Régulier \$12.50 Spécial . . . . . \$8.34 Et autres lignes de \$5.00 en montant.

La Compagnie  
**BRODEUR**  
LIMITEE  
533 Ste-Catherine Est  
1827 Ste-Catherine Est  
327 St-Laurent  
86 St-Pierre.

## SERVICE ANNIVERSAIRE

de M. l'abbé F. Timothée Kavanagh, à Saint-Vincent de Paul, Ile-Jésus.

Lundi prochain, le 20 avril, sera chanté, dans l'église de Saint-Vincent de Paul, Ile-Jésus, le service anniversaire de M. l'abbé F. Timothée Kavanagh, ancien curé de cette paroisse. Le service commencera à 9 h 1-2 h., après l'arrivée du train qui laisse la gare Viger à 8 h. 20 a. m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.